



2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
RETOUR EN IMAGES SUR 2023	5

PREMIÈRE PARTIE :

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES : UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

CHIFFRES CLÉS ET TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ	8-9
LA GOUVERNANCE	10-11
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	12
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	13
LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	14-15
L'ADMINISTRATION	16-17

DEUXIÈME PARTIE :

LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION

RESSOURCES HUMAINES	20-24
FINANCES	25-27
PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX	28
SYSTÈME D'INFORMATIONS	29
COMMUNICATION	30-32
COMMANDE PUBLIQUE	33

TROISIÈME PARTIE :

ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	36
GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR	37-38
PLANIFICATION, URBANISME ET HABITAT	40
Mission SCoT	40-41
Instruction du droit des sols	41
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	43
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ	44-46
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS	47
Service eau	47
Service assainissement	48
Service déchets	50

QUATRIÈME PARTIE :	
COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS, CULTURE ET SPORTS	52-53
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE	54
Petite enfance	54-56
Enfance	57-60
CLAS	61
ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE	63
Médiathèques intercommunales	63
Ecole de musique intercommunale	64-65
Développement culturel	65-66
Sports	66
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE	67
FRANCE SERVICES	68
LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS	69
ANNEXES	70-78

Article 1^{er} des statuts de la Communauté de communes adoptés par délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2018 :

« La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, est instituée pour une durée illimitée.

Elle associe ses communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

ÉDITO



En 2023, malgré un contexte géopolitique incertain et des augmentations subies, en particulier celles de l'électricité (coût multiplié par 4), nous sommes parvenus à conserver un équilibre budgétaire avec un résultat comparable à celui de 2022. La gestion rigoureuse de l'intercommunalité a permis de terminer l'année avec un excédent de fonctionnement de 1 922 466 € sans augmentation de la fiscalité. Les dépenses ont été et doivent rester maîtrisées à tous les niveaux afin de restaurer un équilibre structurel durable et dégager une capacité d'autofinancement, permettant ainsi d'investir pour nos équipements et le développement de l'attractivité de notre territoire.

Cette capacité d'autofinancement nous a notamment permis en 2023 de verser aux agents pour la seconde année consécutive le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), prime versée dans le but d'améliorer les conditions salariales et proportionnée à l'engagement et à la manière de servir.

Elle nous permet également d'ouvrir des perspectives sur les investissements futurs, qui s'inscrivent dans notre Projet de Territoire. Ce dernier, dont le travail a été engagé fin 2021 en collaboration avec l'ensemble des communes, a été approuvé en Conseil communautaire le 24 janvier 2023. Ce document est notre feuille de route jusqu'en 2030 et met en exergue les grandes orientations stratégiques et politiques de l'intercommunalité. Sa mise en œuvre sera dorénavant traduite chaque année de façon opérationnelle et financière. Les investissements porteront sur des projets qui amélioreront la vie de nos habitants et l'attractivité de notre territoire tout en œuvrant pour une transition environnementale. Dès 2023, de nouveaux investissements ont ainsi été lancés, tels que la rénovation du gymnase Jérôme Golmard à Brochon, la reconstruction d'un pôle périscolaire et d'un multi-accueil à Gevrey-Chambertin, la rénovation de la Salle Omnisports à Nuits-Saint-Georges, mais aussi l'aménagement de la tranche 2 du parc d'activité de Nuits-Saint-Georges et le développement des voies et mobilités douces, suite à l'adoption du Schéma Directeur Vélo début 2023.

Sans être exhaustif, l'année a été riche de temps forts. Elle a également été marquée par la signature de notre Convention Territoriale Globale 2023-2026, le lancement des travaux de viabilisation de la Zone d'Activité de Gevrey-Chambertin (phase 3) ou encore la mise en place d'une délégation de service public avec l'AMDR de Côte-d'Or pour la gestion de deux établissements d'accueil du jeune enfant.

Fort de ces résultats 2023, nous avons ainsi poursuivi dès le début d'année 2024, notre action volontaire au service des communes membres, des habitants et de toutes les forces vives du territoire.

Pascal GRAPPIN

Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Maire de Villebichot

Ce rapport, qui retrace l'activité de la collectivité pendant l'année civile 2023, a été présenté en Conseil communautaire le mardi 1^{er} octobre 2024. À l'issue de cette présentation, il doit être communiqué par chaque maire à son conseil municipal (en respect du Code Général des Collectivités Territoriales). Ce document a pour objet de présenter l'EPCI, de donner une vue d'ensemble des activités engagées ou conduites et de revenir sur les principales réalisations, en vue d'informer les élus de chaque commune membre.

20 RETOUR 23 EN IMAGES



1^{ER} JANVIER

Mise en place des nouvelles consignes de tri des déchets sur l'ensemble du territoire

24 JANVIER
Approbation du Projet de Territoire "Gevrey-Nuits Perspectives 2030"

**PROJET DE TERRITOIRE
GEVREY-NUITS**

Perspectives 2030



20 FÉVRIER

Lancement des travaux de viabilisation de la Zone d'Activité de Gevrey-Chambertin (phase 3)

27 AVRIL
Signature d'une convention de partenariat avec la MFR d'Agencourt (accueil d'apprentis CAP AEPE)



10 MAI

Signature de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits

9 ET 10 JUIN
Journées de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland



..... **6 JANVIER**

Cérémonie des voeux 2023



24 JANVIER
Adoption du Schéma Directeur Vélo

..... **DU 20 AU 24
MARS**

Semaine de la Petite Enfance



MAI
Début des interventions Savoir Rouler A Vélo dans les écoles, par le service des sports



3 JUIN
Festival Voir Un Petit Court 8^{ème} édition



JUILLET

Cinéma Plein Air : 8 séances organisées dans 8 communes du territoire, avec le Cinéma Nuiton et les Tourneurs de Côte-d'Or

5 SEPTEMBRE

Signature d'une Délégation de Service Public avec l'ADMR 21 (gestion des EAJE La Coccinelle et Les Loupiots)



OCTOBRE

Mois de l'Imaginaire organisé à l'initiative du réseau des médiathèques intercommunales

10 OCTOBRE

Remise de médailles du travail à 5 agents



NOVEMBRE

Mois du Film Documentaire organisé par le réseau des médiathèques intercommunales

DU 18 AU 22 DÉCEMBRE

Concerts de Noël de l'Ecole de Musique Intercommunale



..... **DE JUIN À OCTOBRE**

Visites internes du Président auprès de l'ensemble des services et agents communautaires



1^{ER} SEPTEMBRE

Réunion de pré-rentree du service Enfance Jeunesse

..... **DU 18 AU 24 SEPTEMBRE**

Première participation au Challenge de la Mobilité Bourgogne Franche-Comté



OCTOBRE

Mise en place de l'application PanneauPocket pour la Communauté de communes

..... **11 OCTOBRE**

Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de Côte-d'Or



29 NOVEMBRE

Changement de la pompe de forage de la source de l'Abîme de Bévy

..... **21 DÉCEMBRE**

Noël à la Comcom' : moments conviviaux entre agents et journée du Pull de Noël





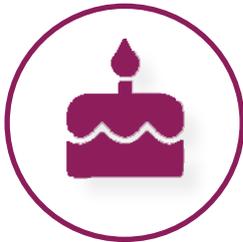
UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION



UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est un territoire d'exception, aux paysages et aux identités marqués entre la Côte, les Hautes-Côtes et la Plaine.

En quelques chiffres...



Créée le 1^{er} janvier 2017



1^{ère} Communauté
de communes
de Côte-d'Or



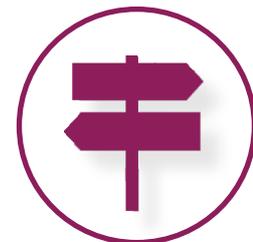
L'une des 120
collectivités
territoriales XXL



493 km²
de superficie



30 500 habitants



Située entre
Dijon et Beaune



13 vice-présidents

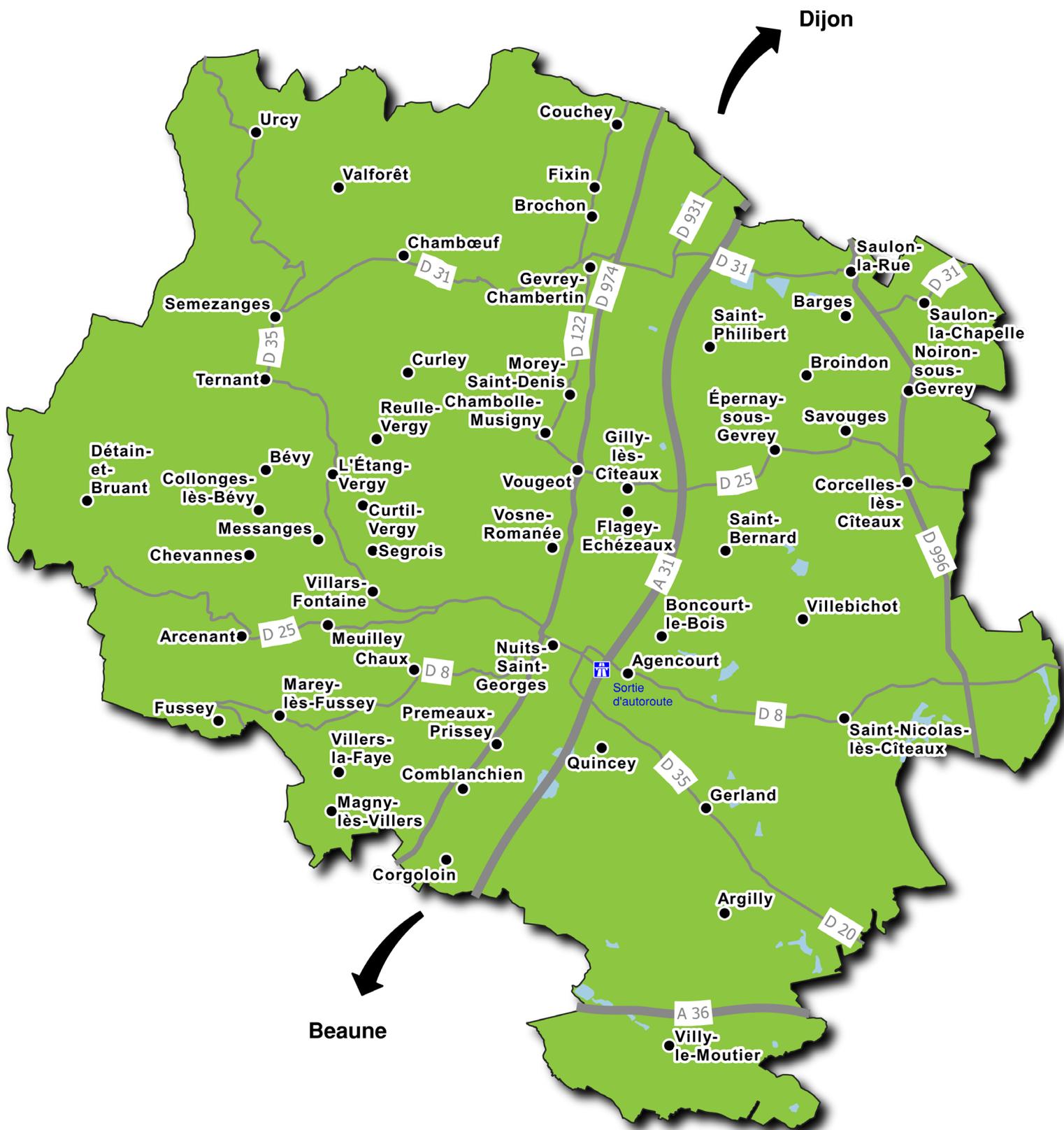


78 élus communautaires
titulaires et 48 suppléants



306 agents

La carte du territoire



LA GOUVERNANCE

au 31 décembre 2023

LE PRÉSIDENT

Pascal GRAPPIN
Président
Maire de Villebichot



LES VICE-PRÉSIDENTS



Alain CARTRON
1^{er} Vice-Président
délégué à l'Aménagement
de l'Espace communautaire
et aux Mobilités
Maire de Nuits-Saint-Georges



Christophe LUCAND
2^{ème} Vice-Président
délégué à l'Économie Sociale et Solidaire,
à l'Insertion et à l'Emploi
Maire de Gevrey-Chambertin



Valérie DUREUIL
3^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Petite enfance,
à l'Enfance et à la Jeunesse,
aux Affaires sociales et aux Solidarités
Maire de Magny-les-Villers



Hubert POULLOT
4^{ème} Vice-Président
délégué aux Politiques de l'Eau
et de l'Assainissement
Maire de Saint-Philibert



Sylvie VENTARD
5^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux Finances et
à la Prospective Financière
Maire de Sauvages



Didier TOUBIN
6^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Déchets
Maire de Comblanchien



Ghislaine POSTANSQUE
7^{ème} Vice-Présidente
déléguée au Développement
Touristique du Territoire
Conseillère Nuits-Saint-Georges



Gilles CARRÉ
8^{ème} Vice-Président
délégué aux Suivi des Travaux,
à l'Entretien du Patrimoine et des
Équipements communautaires
Maire de Couchey



Pascal BORTOT
9^{ème} Vice-Président
délégué à la Culture et
au Développement de l'Animation
Culturelle sur le Territoire,
au Développement des Partenariats
associatifs et à la Communication
Maire de Saulon-la-Chapelle



Christian ROUSSEL
10^{ème} Vice-Président
délégué au Développement
Économique et à la Politique
locale du Commerce
Maire de Valforêt



Jacques BARTHELEMY
11^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Ressources
Humaines, à la Commande Publique
et à la Gestion des Moyens Généraux
Maire de Chamboeuf



Vacant
12^{ème} Vice-Président



Georges STRUTYNSKI
13^{ème} Vice-Président
délégué à la Transition Énergétique,
au Développement durable et à
la Préservation de l'Environnement
Maire de Meuilley



François MARQUET
14^{ème} Vice-Président
délégué au Sport et à la Gestion
des Équipements sportifs
Maire de Chambolle-Musigny

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Gilles SEGUIN
Maire d'Agencourt



Jean-Paul SERAFIN
Maire d'Arcenant



Antonio COBOS
Maire d'Argilly



André DALLER
Maire de Barges



Thomas CAGNIANT
Maire de Bévy



Evelyne GAUTHEY
Maire de
Boncourt-le-Bois



Dominique DUPONT
Maire de Brochon



Alain VION
Maire de Broindon



Philippe BALIZET
Maire de Chauv



Gérard FRICOT
Maire de Chevannes



Sylvie VACHET
Maire de
Collonges-les-Bévy



Samia DJEMALI
Maire de
Corcelles-les-Cîteaux



Daniel MAKUC
1^{er} Adjoint
Corcelles-les-Cîteaux



Dominique VERET
Maire de Corgoloin



Christian MEZZAVILLA
1^{er} Adjoint Corgoloin



Danielle BELORGEY
1^{ère} Adjointe Couchey



Dominique BAILLEUX
Maire de Curley



Gilles STUNAUULT
Maire de Curtil-Vergy



Sonia LOTH
Maire de
Détain-et-Bruant



Jean-François ARMBRUSTER
Maire de
Épernay-sous-Gevrey



Pascal ROCHET
Maire de Fixin



Jean-François COLLARDOT
Maire de
Flagey-Échezeaux



Philippe ROUARD
Maire de Fussey



Francis CHENOT
Maire de Gerland



Alexandre PLAZA
1^{er} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Sandra MICHAUD
Conseillère
Gevrey-Chambertin



Séverine GUERRIER
Conseillère
Gevrey-Chambertin



Philippe HUMBERT
2^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Blandine PETRIGNET
4^{ème} Adjointe
Gevrey-Chambertin



Jacques MERRA
Conseiller
Gevrey-Chambertin



Didier DANEL
Maire de
Gilly-les-Cîteaux



Gilles MALSERT
Maire de
l'Étang-Vergy



Denis GAILLOT
Maire de
Marey-les-Fussey



Christian HOQUET
Maire de Messanges



Jean-Luc ROSIER
Maire de
Morey-Saint-Denis



Olivier PIRAT
Maire de
Noiron-sous-Gevrey



Christèle POUTHIER
2^{ème} Adjointe
Noiron-sous-Gevrey



Jean-Claude ALEXANDRE
1^{er} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Nicole GENEVOIX
2^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Gilles MUTIN
3^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Claude LEFILS
4^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Olivier BAYLE
5^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Florence VEDRENNE
6^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Rémy VITREY
7^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Jocelyne FINCK
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Hervé TILLIER
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Daniel CARRASCO
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Elianne QUATREHOMME
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Umberto CHETTA
Maire de
Prémeaux-Prissey



Jean-Louis LEXTREY
Maire de
Quincey



Laurent BEDENNE
Maire de Reulle-Vergy



Jean-Claude GAILLARD
Maire de Saint-Bernard



Florence ZITO
Maire de Saint-
Nicolas-les-Cîteaux



Alain BOEUF
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Chapelle



Philippe RUPIN
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Rue



Gilbert MORIN
Maire de Segrois



Alain TRAPET
Maire de Semezanges



Régis DORLAND
Maire de Ternant



Christian MARCHISET
Maire d'Urcy



Pierre LIGNIER
Maire de
Villars-Fontaine



Isabelle CHAPUILLOT
Maire de
Villers-la-Faye



Marcel JOBARD
Maire de
Villy-le-Moutier



Jean-Louis RAILLARD
Maire de
Vosne-Romanée



Claude CHARLES
Maire de Vougeot

NOS INSTANCES COMMUNAUTAIRES



LE PRÉSIDENT

élu par les conseillers communautaires, il est le chef de l'exécutif de l'EPCI. C'est lui qui propose les priorités de la politique communautaire en lien avec le bureau. Il préside l'assemblée plénière (Conseil communautaire), conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs.

Il préside aussi



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

composé de 13 vice-présidents. Le président leur délègue des responsabilités dans des domaines précis.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

est composé de 78 élus titulaires. Ils émanent des 55 communes du territoire qui composent la Communauté de communes. Le Conseil communautaire se rassemble en assemblée plénière publique, au minimum une fois par trimestre pour examiner et décider des politiques communautaires dans les domaines que la Communauté de communes a à sa charge.

LES COMMISSIONS

biodiversité, tourisme, enfance, jeunesse, culture... De nombreux sujets nécessitent une étude approfondie. La Communauté de communes rassemble 12 commissions se réunissant régulièrement qui examinent les dossiers instruits par les services administratifs. Les élus issus de chaque commune du territoire composent ces commissions. Ils émettent un avis consultatif sur des thématiques précises et soumises à la décision du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle se tient, ponctuellement, en marge des bureaux communautaires et réunit, en plus du Président et de ses Vice-présidents, l'ensemble des maires des communes du territoire. Cette instance se réunit, sur proposition de l'EPCI, pour avis sur des sujets d'intérêt communautaire, dans la limite de 4 fois par an minimum.

En 2023...

18

bureaux communautaires
dont 11 délibérants

3

Conférences des Maires

7

Conseils communautaires

NOS COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent, des associations et des entreprises du territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large au vu du nombre de compétences qu'elle exerce. En 2023, la Communauté de communes a poursuivi l'exercice des compétences telles qu'elles existent depuis la refonte des statuts en 2018.

En effet, les nouveaux statuts ont été adoptés par le Conseil communautaire le 10 juillet 2018 et entérinés par arrêté préfectoral du 22 novembre 2018. La définition de l'intérêt communautaire a, quant à elle, été votée en Conseil communautaire le 27 novembre 2018.

Les compétences retenues, obligatoires de par la loi, et facultatives et optionnelles, au choix des élus communautaires et des conseils municipaux, sont présentées ci-dessous.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace ;
Développement économique et touristique : zones d'activités économiques (ZAE) communautaires, politique locale du commerce, autres actions de développement économique, promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme et gestion des zones d'activités touristiques ;
Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI) ;
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
Collecte et traitement des déchets.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement ;
Politique du logement et du cadre de vie ;
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance-jeunesse, temps péri et extra-scolaire, lutte contre l'isolement et l'exclusion, démocratie participative et citoyenneté ;
Assainissement ;
Eau ;
Création et gestion de maisons de services au public.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Autres actions de développement touristique ;
Actions culturelles d'intérêt communautaire ;
Actions sportives d'intérêt communautaire ;
Construction, entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale.

NOS SITES COMMUNAUTAIRES

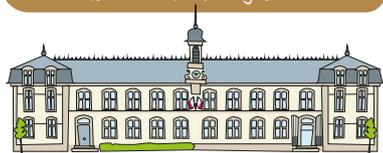
NOMS DES COMMUNES
ET NOMBRE D'HABITANTS



Implantation sur le territoire des services et infrastructures de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



1. Espace France Services
Nuits-Saint-Georges

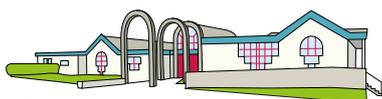


2. Pôle administratif
Gevrey-Chambertin



3. Centre technique Intercommunal
Nuits-Saint-Georges

Déchets, eau, assainissement,
services techniques



4. Bâtiment
Arc-en-Ciel



Petite enfance

- 1- Micro crèche "Les Lucioles" à Gevrey-Chambertin
- 2- Micro crèche "Les Loupiots" à Saulon-la-Rue (gérée par ADMR 21)
- 3- Petite crèche "La Fée clochette" à Gevrey-Chambertin
- 4- Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin
- 5- Relais Petite Enfance à Nuits-Saint-Georges
- 6- Grande crèche "La Coccinelle" à Nuits-Saint-Georges (gérée par ADMR 21)

Écoles et accueils périscolaires

- 1- Le Pôle scolaire Val du Vergy (l'Étang-Vergy) : où se situe une médiathèque, un accueil périscolaire, une école primaire
- 2- Le RPI de Chamboeuf
- 3- Le RPI de Brochon-Fixin
- 4- École primaire Louis Combe à Couchey
- 5- Groupe scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin
- 6- RPI Morey-Saint-Denis / Chambolle-Musigny
- 7- Concoeur
- 8- Clos Michel à Nuits-Saint-Georges
- 9- Pôle des Hautes-Côtes à Villers-la-Faye
- 10- RPI Côte de Nuits à Corgoloin
- 11- Pôle de la Forêt à Argilly
- 12- Pôle de la Vouge à Gilly-les-Cîteaux
- 13- Saulon-la-Chapelle
- 14- Saulon-la-Rue
- 15- Corcelles-les-Cîteaux
- 16- Accueil péri et extrascolaire à Noiron-sous-Gevrey



Déchèteries

- 1- Brochon
- 2- Nuits-Saint-Georges
- 3- Flagey-Echezeaux
- 4- Quincey
- 5- Saulon-la-Chapelle



Culture : École de Musique

- 1- Nuits-Saint-Georges
- 2- Gevrey-Chambertin



Culture : Médiathèques et cinéma

- 1- Médiathèque et service culturel à Nuits-Saint-Georges
- 2- Médiathèque à Gevrey-Chambertin (au centre socioculturel, bâtiment Arc-en-Ciel)
- 3- Médiathèque à Couchey
- 4- Médiathèque à l'Étang-Vergy
- 5- Médiathèque à Meuilley
- 6- Cinéma Le Nuiton à Nuits-Saint-Georges



Équipements sportifs

- 1- Piscine à Vougeot
- 2- Piscine à Nuits-Saint-Georges
- 3- Gymnase à Saulon-la-Chapelle
- 4- 2 Gymnases à Nuits-Saint-Georges
- 5- Terrain de rugby à Nuits-Saint-Georges
- 6- Gymnase à Brochon



Stations d'épuration

- 1- Brochon
- 2- Chamboeuf
- 3- Curley
- 4- Curtil-Vergy
- 5- Valforêt
- 6- Reulle-Vergy
- 7- Segrois
- 8- Saint-Philibert
- 9- Noiron-sous-Gevrey
- 10- Epernay-sous-Gevrey
- 11- Meuilley
- 12- Quincey
- 13- Flagey-Echezeaux
- 14- Boncourt-le-Bois
- 15- Corcelles-les-Cîteaux
- 16- Broindon
- 17- Saulon-la-Chapelle
- 18- Détain-et-Bruant
- 19- Chevannes

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges emploie 306 agents au 31/12/2023. Au travers de leurs missions, ils exercent les compétences de l'EPCI afin de proposer un service public de proximité et de qualité aux usagers et habitants du territoire.

UNE ORGANISATION EN 3 PÔLES

L'organigramme de la collectivité repose sur 3 pôles de compétences, articulés autour de la Direction Générale. Ces trois pôles « Attractivité, Aménagement et Développement durable du Territoire » ; « Ressources et Moyens, Mutualisation » et « Cohésion sociale, Enfance, Parentalité, Culture et Sport », sont le reflet d'une administration dynamique et efficace au service du projet des élus communautaires, au profit du territoire, de ses communes et de ses habitants.

Le Directeur Général réunit une fois par mois lors des **Comités de Direction**, le Directeur Général Adjoint, les Directeurs de services et les Responsables Informatique, Communication et Commande publique, pour une revue des projets et du fonctionnement.

DES SERVICES ÉVOLUTIFS

Chaque pôle est organisé en missions, directions et services.

Si la structure globale de cet organigramme est stabilisée, il s'agit d'un document soumis à évolution, régulièrement actualisé en fonction des besoins et des mouvements de personnel.

En 2023

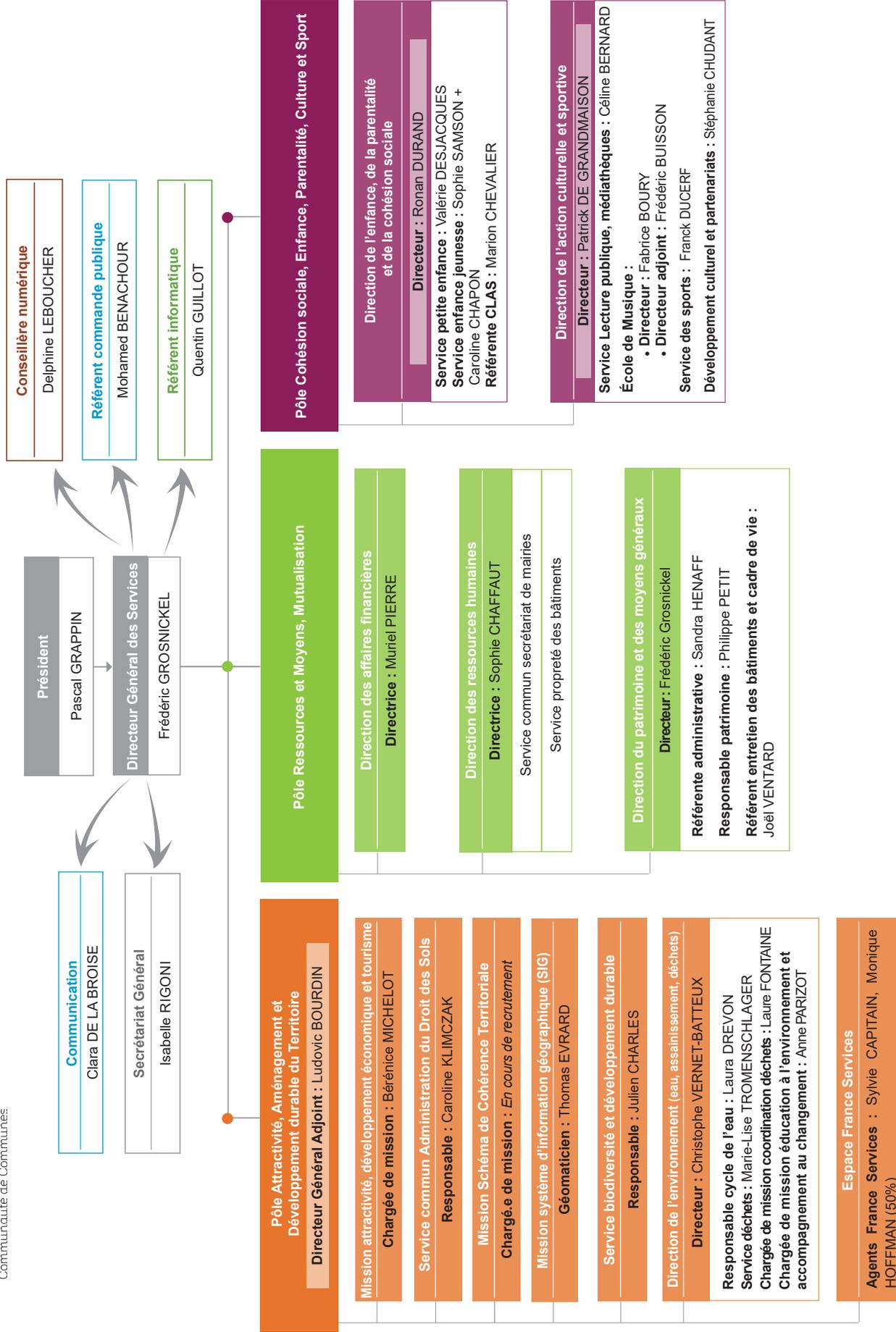
10

Comités de Direction



Siège social de l'EPCI - 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges

ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES





**MOBILISATION
DES RESSOURCES
ET DES MOYENS,
MUTUALISATION**



PÔLE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, MUTUALISATION

Missions

Le Pôle "Mobilisation des ressources et des moyens, mutualisation" regroupe les directions supports de l'organisation administrative de la Communauté de communes. Il s'agit des finances (préparation des documents budgétaires, suivi de la fiscalité, missions de mandatement, d'encaissement des recettes, etc), des ressources humaines (paies, suivi des carrières, recrutements, etc) et le patrimoine (gestion du parc bâtementaire, du parc informatique, des travaux, etc).

Objectifs

La situation budgétaire de la Communauté de communes impose un suivi très rigoureux des engagements comptables, des encaissements de recettes, de la mobilisation des subventions, de la négociation et renégociation des prêts, etc.

Cette même situation impose une gestion optimisée des effectifs avec la recherche de mutualisation entre les directions et d'une meilleure efficacité.

Le patrimoine, composé d'une centaine d'équipements, se doit également d'être entretenu, contrôlé et pérennisé.

Pour toutes ces missions, il est indispensable de disposer d'outils de type tableaux de bord pour tracer, anticiper et rationaliser les interventions.

Moyens

Personnel :

Sous la responsabilité du Directeur Général Frédéric GROSNICKEL, le Pôle est organisé en trois Directions :

- Direction des Affaires Financières,
- Direction des Ressources Humaines,
- Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux.

Le service communication, le service systèmes d'information et le service commande publique sont également rattachés directement au Directeur Général.

Principaux temps forts du Pôle en 2023

Voir actions et objectifs 2023 des Directions et services concernés.

Missions

La gestion des ressources humaines dans une collectivité territoriale ou un établissement public local constitue une fonction stratégique. Elle comporte des règles spécifiques par rapport au secteur privé et s'appuie sur quelques textes essentiels dont tous les autres découlent.

La fonction RH s'articule autour de 3 grandes missions :

Répondre aux besoins de pilotage de la Communauté de communes, cela se caractérise par :

- le suivi des obligations de la Communauté de communes et le pilotage des moyens budgétaires,
- la gestion des effectifs, bonne adéquation des compétences et des missions, accompagnement des encadrants, évaluation professionnelle,...
- l'approche prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC, dispositifs d'avancement et de progression des agents),
- la mise à disposition d'outils d'accompagnement (suivi social, accompagnement individualisé,...).

Accompagner l'agent tout au long de sa carrière :

- dans sa relation "contractuelle" avec la Communauté de communes (suivi des obligations légales : paie, carrière...),
- sur son poste : obligations réglementaires (hygiène et sécurité, médecine préventive),
- dans l'organisation du travail (fiches de poste, gestion des compétences, évolution des effectifs),
- dans sa carrière et son projet professionnel.

Garantir la conformité juridique des actes.



Objectifs

L'objectif majeur de la Direction des ressources humaines s'inscrit dans la recherche de l'efficacité de la Communauté de communes dans l'intérêt de tous et du service public. Cet objectif principal se découpe en objectifs secondaires qui concourent à l'atteindre. Ainsi, la fonction RH doit :

- sécuriser ses procédures,
- être réactive,
- être attentive aux agents et au bon fonctionnement des services,
- accompagner l'agent dans le développement de ses compétences en adéquation avec les besoins du service,
- faciliter l'accès à l'information,
- responsabiliser les agents à tous les niveaux,
- promouvoir un dialogue social plus stratégique dans le respect des garanties fondamentales des agents,
- renforcer l'égalité et l'équité professionnelle,
- renforcer son attractivité,
- développer le sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel :

Effectif de 4 agents au 31/12/2023 (3,8 ETP) :

- une Assistante RH en charge de l'accueil, de l'absentéisme et des dossiers de retraite ;
- une Assistante RH en charge des carrières et du plan de formation ;
- un Assistant RH en charge des paies ;
- et une Directrice RH, qui au-delà de ses missions RH a pris la responsabilité du nouveau service Propreté des bâtiments composé de 6 agents.

1 ETP, Assistant en charge des paies, a été présent du 02/03/2023 au 25/12/2023, représentant 0.82 ETP sur l'année.

Caractéristiques

Au sein de la Communauté de communes, se côtoient des agents de statuts variés :

- Agents titulaires / stagiaires,
- Contractuels de droit public en contrat à durée déterminée sur postes permanents ou non permanents,
- Contractuels de droit public en contrat à durée indéterminée sur postes permanents,
- Contractuels de droit privé en CDD ou en CDI rattachés à différentes conventions :
 - Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement,
 - Convention collective nationale des activités du déchet,
- Contractuels de droit privé en contrat aidé,
- Contractuels de droit privé en contrat d'apprentissage

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Développement de la partie prévention des risques :

Après plus d'une année sans assistant de prévention, la mission a été reprise à la suite d'une mutation interne au sein de la Direction des Ressources Humaines début 2023.

L'agent de prévention a effectué la visite de la majorité des sites de la Communauté de communes. Chaque visite a fait l'objet d'un rapport permettant de faire remonter les différentes problématiques en termes de sécurité et de prévention à l'autorité territoriale.

Ces rapports permettent notamment la mise en place d'actions dans un objectif d'amélioration continue des conditions de travail et de sécurité.

De plus, les enquêtes à la suite d'un accident de service ou de travail ont repris, permettant d'en comprendre les raisons et de sensibiliser les agents, notamment par la mise en place des actions de prévention.

Enfin, sur l'année 2023, plusieurs formations en matière de sécurité ont été organisées (formation AIPR, habilitation électrique, PSC1, manipulation des extincteurs, ergonomie adaptée au poste de travail...).

La mission de prévention des risques est une mission en constante évolution ayant pour vocation de continuer à se développer sur les prochaines années, permettant ainsi d'assurer plusieurs objectifs propres à la fonction RH.



Refonte du RIFSEEP :

L'année 2023 a permis de finaliser une refonte du RIFSEEP avec une revalorisation de la part IFSE, en particulier au bénéfice des salaires modestes.

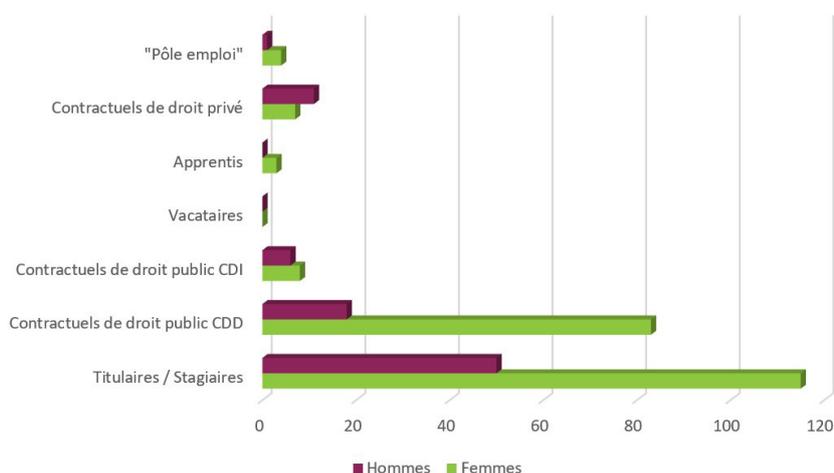
Structure de l'effectif

Au 31 décembre 2023, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comptait **306** agents, soit 230,56 ETP (302 agents et 265.61 ETP au 31/12/2022) répartis ainsi :

Répartition de l'effectif selon le statut au 31/12/2023

	Titulaires / Stagiaires	Contractuels de droit public CDD	Contractuels de droit public CDI	Vacataires	Apprentis	Contractuels de droit privé	"Pôle emploi"	Total
Femmes	115	83	8	0	3	7	4	220
Hommes	50	18	6	0	0	11	1	86
Total	165	101	14	0	3	18	5	306

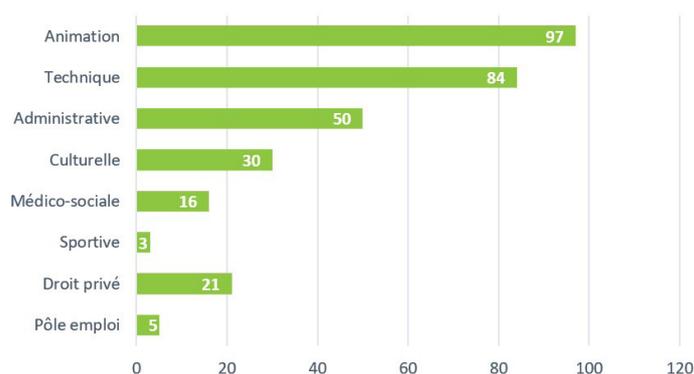
Répartition des effectifs selon le statut et par genre des agents au 31/12/2023



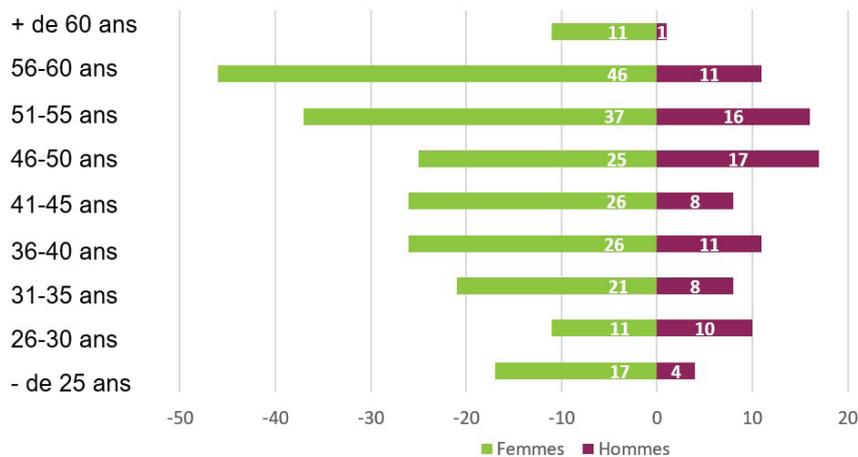
Répartition des effectifs selon la catégorie d'emploi au 31/12/2023

	A	B	C	Droit privé	"Pôle emploi"	Total
Femmes	12	33	161	10	4	220
Hommes	7	23	44	11	1	86
Total	19	56	205	21	5	306

Répartition des effectifs par filière au 31/12/2023



Pyramide des âges au 31/12/2023



Age moyen : 45 ans
(45.23 ans en 2022)



Age moyen 44 ans
(43.60 ans en 2022)

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi au 31/12/2023

Femmes	Hommes
14	3

Positions particulières au 31/12/2023

Agents en disponibilité	Femmes	Hommes
	23	3

Agents en détachement	Femmes	Hommes
	2	1

Temps de travail au 31/12/2023

Temps de travail	Femmes	Hommes
Temps complet	114	56
Temps non complet*	106	28
Temps partiel**	15	2

* La filière la plus concernée par le temps non complet est la filière animation

** Hors temps partiel thérapeutique

Agents en télétravail	Femmes	Hommes
	23	7

Agents indemnisés par la CCGCNSG (France Travail)	Femmes	Hommes
	4	1

Evolution professionnelle au cours de l'année 2023

Concours : Aucun n'agent n'a été lauréat d'un concours, 1 agent lauréat d'un examen professionnel.

Promotion interne : 8 dossiers ont été proposés à la promotion interne, 0 ont bénéficié d'un avis favorable.

Avancements :

- 73 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la cadence unique.
- 9 agents ont bénéficié d'un avancement de grade.

Evolution de la masse salariale depuis 2017

Charges salariales établies à :

- 40,16% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2017
- 40,78% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2018
- 47,58% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2019
- 47,80% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2020
- 46,21% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2021
- 45,00% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2022
- 44,78% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2023

Volet carrières

Nombre d'arrêtés pris : 1 271 (1 342 en 2022)

Nombre de contrats conclus : 363 (385 en 2022)

Nombre de CST / F3SCT / Dialogue social :

- 5 Comités Sociaux Territoriaux (CST)
- 1 Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)
- 9 rendez-vous de dialogue social (10 réunions en 2022)

Volet formation

En 2023, la cotisation CNFPT s'est élevée à 52 488,95 €.

- 225 formations ont été suivies (170 en 2022),
- 529,75 journées de formation (296 en 2022),
- 121 agents ont bénéficié d'au moins 1 jour de formation (114 en 2022),
- 30 formations refusées (toutes raisons confondues : annulation, manque de place, refus pour nécessité de service etc).

Volet social

Le montant de la cotisation versée au CNAS en 2023, pour 261 bénéficiaires, s'élève à 55 544,00€.

Montant de la subvention attribuée à l'Amicale du personnel des Grands crus : 11 000,00 €.

Participation employeur à la protection sociale : 1 560,00 €.



Missions

La Direction des Affaires Financières, composée de 6 agents, participe à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre : élaboration et suivi de 11 budgets (principal, 2 budgets eau (régie et DSP), 2 budgets assainissement (régie et DSP), déchets, 4 budgets zones économiques, transport) en vérifiant la fiabilité et la cohérence des opérations comptables, en contrôlant le suivi des engagements et des crédits budgétaires disponibles.

Elle assure le suivi et l'exécution des projets d'investissement en lien avec le programme pluriannuel d'investissement.

Elle vérifie le suivi du recouvrement des recettes et garantit le recouvrement des subventions liées aux projets d'investissement.

Elle assure le suivi de la dette et de la trésorerie.

Elle s'assure du respect des délais de paiements de 30 jours (dont 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable).

Elle assure le suivi et l'optimisation de la fiscalité.

Objectifs et actions 2023

- Préparation au passage de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024,
- Suivi budgétaire des projets structurants de la collectivité en lien avec le PPI : rénovation du gymnase de Brochon, construction du nouveau périscolaire à Gevrey-Chambertin, construction du nouveau multiaccueil et Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin, redimensionnement de la STEP de Saulon la Chapelle, travaux de viabilisation des zones d'activités de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges (tranche 1).
- Dissolution au 31/12/2023 du budget Transport.

Chiffres clés 2023

Gestion de **11 budgets** en 2023 (14 en 2022)

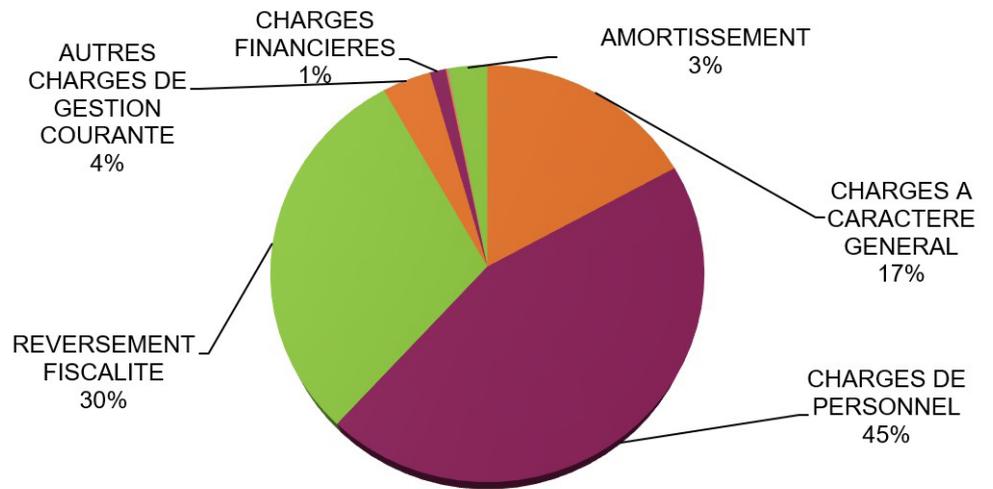
Nombre de mandats et titres : **14 890**, soit une hausse de 0.64% par rapport à 2022 (14 795 en 2022, 14 840 en 2021, 11 760 en 2020, 12 083 en 2019, 13 332 en 2018)

- Tous budgets consolidés dépenses de fonctionnement : 37 771 109.69 €
- Tous budgets consolidés recettes de fonctionnement : 41 508 695.34 €
- Tous budgets consolidés dépenses d'investissement : 11 639 675.52 €
- Tous budgets consolidés recettes d'investissement : 11 762 553.72 €

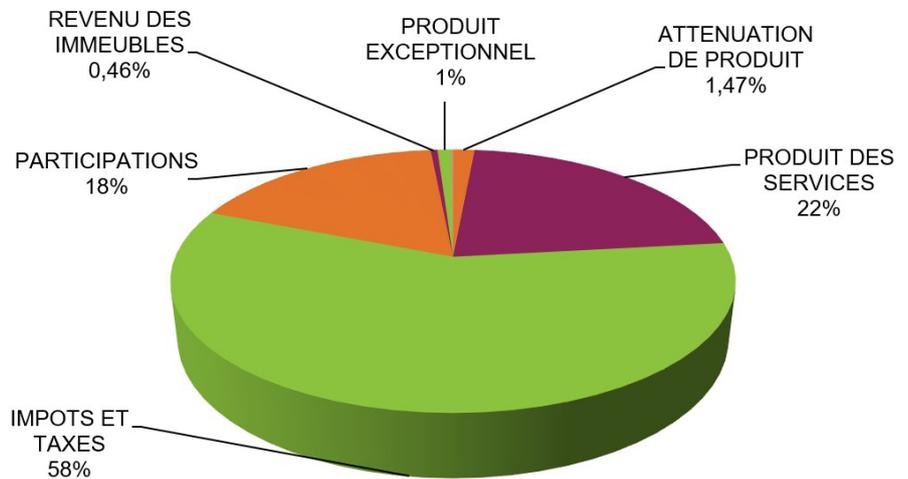
- Budget principal dépenses de fonctionnement : 19 669 480.03 €
- Budget principal recettes de fonctionnement : 21 591 947.02 €
- Budget principal dépenses d'investissement : 1 567 374.57 €
- Budget principal recettes d'investissement : 1 391 154.53 €

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

À quoi correspondent les dépenses ?

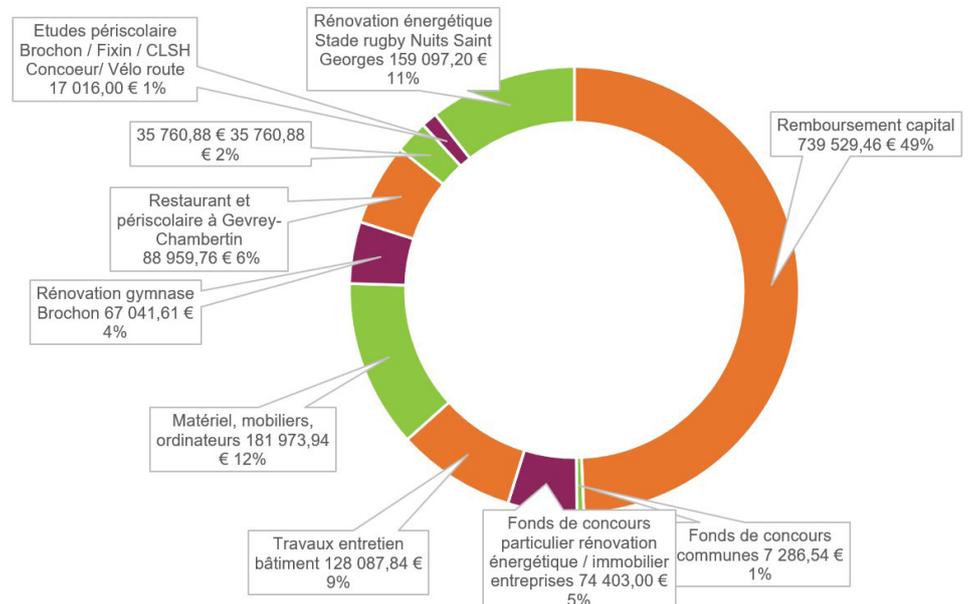


D'où proviennent les recettes ?

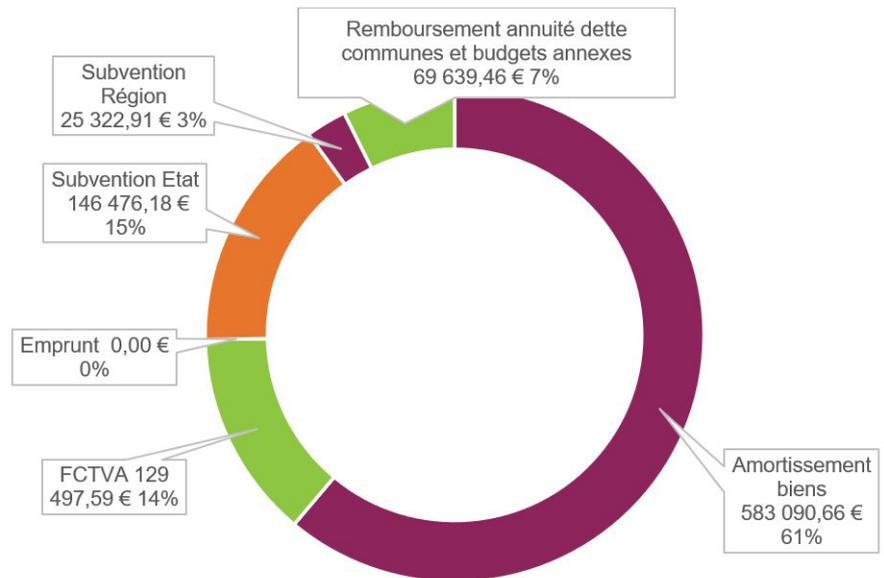


BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

À quoi correspondent les dépenses ?



D'où proviennent les recettes ?



BUDGETS ANNEXES

- Budget Eau Régie et DSP dépenses de fonctionnement : 3 064 241.59 €
- Budget Eau Régie et DSP recettes de fonctionnement : 3 379 187.84 €
- Budget Eau Régie et DSP dépenses d'investissement : 1 113 321.79 €
- Budget Eau Régie et DSP recettes d'investissement : 1 042 112.91 €

- Budget Assainissement Régie et DSP dépenses de fonctionnement : 3 826 928.26 €
- Budget Assainissement Régie et DSP recettes de fonctionnement : 4 059 151.40 €
- Budget Assainissement Régie et DSP dépenses d'investissement : 1 582 000.85 €
- Budget Assainissement Régie et DSP recettes d'investissement : 2 308 684.54 €

- Budget Déchets dépenses de fonctionnement : 3 906 861.90 €
- Budget Déchets recettes de fonctionnement : 3 967 852.02 €
- Budget Déchets dépenses d'investissement : 649 121.53 €
- Budget Déchets recettes d'investissement : 1 206 176.51 €

- Budget ZAE dépenses de fonctionnement : 7 292 908.29 €
- Budget ZAE recettes de fonctionnement : 8 499 956.84 €
- Budget ZAE dépenses d'investissement : 6 724 657.78 €
- Budget ZAE recettes d'investissement : 5 808 426.23 €

- Budget Transport dépenses de fonctionnement : 10 689.62 €
- Budget Transport recettes de fonctionnement : 10 600.22 €
- Budget Transport dépenses d'investissement : 3 199.00 €
- Budget Transport recettes d'investissement : 5 999.00 €

PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX

Missions et objectifs

- Entretien et maintenance des bâtiments
- Entretien des espaces verts
- Suivi administratif des bâtiments
- Suivi des assurances et sinistres
- Suivi et planification des travaux
- Appui technique des autres services

Moyens

Composé de 7 agents, le service technique est chargé de veiller à l'entretien et au suivi de travaux de l'ensemble des bâtiments et équipements communautaires, à l'entretien des espaces verts.

Personnel :

- 3 agents interviennent dans les bâtiments,
- 2 agents participent à l'entretien des espaces verts et des terrains de rugby,
- 2 agents gèrent l'accueil et la partie administrative,
- Départ en retraite d'un agent qualifié en espaces verts (mai 2023) et mutation d'un agent en bâtiments (novembre 2023),
- Départ du Directeur des Services Techniques « non remplacé » (juillet 2023)
- Recrutement d'un Responsable du Patrimoine (01/06/23) et de 2 agents ayant une qualification (plombier (01/09/23) et électricien (20/11/23)).

Infrastructures / Matériels spécifiques pour la partie technique :

Moyens d'intervention :

- 1 camion Poids Lourds
- 3 véhicules espaces verts
- 4 véhicules bâtiments
- 1 véhicule direction et administratif

Matériel utilisé :

- 3 tondeuses autoportées
- 1 tracteur
- 1 broyeur
- 1 lame de déneigement
- Divers outils portatifs (souffleurs, débroussailleuses...)

PRINCIPALES ACTIONS 2023

- Au 1^{er} janvier 2023, arrêt de la convention d'entretien des bâtiments nuitons avec la ville de Nuits-Saint-Georges et récupération de ces bâtiments par l'intercommunalité (9 bâtiments) ;
- Mise en place d'un marché pour la maintenance des installations de chauffage et climatisations (1 prestataire contre 11 auparavant) ;
- Importants travaux de plomberie dans les sanitaires du périscolaire de Villers-la-Faye, détartrage et remplacement des mécanismes (plombier) ;
- Remise en service du chauffage dans le bâtiment "Arc en Ciel" à Gevrey-Chambertin (plombier) ;
- Contrôle des alarmes incendies dans tous les bâtiments (électricien).

PROJET 2023

L'objectif principal du service a été de stabiliser l'équipe technique en recrutant des agents qualifiés et de créer une cohésion de groupe basée sur la communication, dans un bon esprit d'équipe pour une meilleure qualité de travail.

Chiffres clés 2023

- 5 104 heures effectuées par l'ensemble du service (6 306 heures en 2022)
- 3 374,50 heures effectuées sur 51 bâtiments (4 720 heures en 2022)
- 1 729,50 heures effectuées pour l'entretien des espaces verts sur 35 sites (1 586 heures en 2022)

Missions et objectifs

- **Gestion des équipements matériels et logiciels** (dont les serveurs, les ordinateurs, les périphériques, les systèmes d'exploitation, les logiciels et les licences). Le service assure le bon fonctionnement de ces équipements (mises à jour et améliorations au besoin).
- **Support technique pour les utilisateurs internes à l'organisation** (résolution de problèmes informatiques, réponses aux questions et conseils).
- **Sécurité informatique** : une priorité pour le service informatique. Mise en place de mesures de sécurité pour protéger les données sensibles de la collectivité contre les cyberattaques, les intrusions et les fuites d'informations. Elaboration des politiques de sécurité, installation et mise à jour des logiciels de sécurité. Sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité.
- **Gestion des infrastructures réseaux et téléphonie** (interconnexions réseaux et téléphoniques). Le service s'assure que les infrastructures sont opérationnelles (optimisation des performances, mises à jour...).
- **Gestion de projets liés à l'informatique** : (planification, évaluation des besoins, coordination des ressources, suivi des délais et évaluation des résultats des projets informatiques...).
- **Veille technologique** (identification des nouvelles solutions, des tendances émergentes, des meilleures pratiques et des opportunités d'innovation...).
- Toutes ces missions se font en relation avec les différents prestataires avec qui la collectivité travaille et qui apportent un soutien au quotidien.

Moyens

Le service se compose d'un agent Responsable informatique.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

- Renouvellement des équipements obsolètes suite à la campagne de remplacement mise en place en 2022 ;
- Acquisition de l'application IMUSE, logiciel de gestion pour l'école de musique (mise en production, gestion et paramétrage avec la Direction culture) ;
- Changement des copieurs via un marché attribué à Bourgogne Reprographie ;
- Création d'un nouveau marché de télécommunication (internet, téléphonie mobile et fixe) ;
- Transfert des contrats suite à la dissolution du service commun scolaire ;

- Mise en place d'un nouveau serveur vocal interactif pour réunir et unifier nos standards téléphoniques ;
- Déploiement d'un réseau Wifi unifié au sein de nos principaux sites.

PROJETS 2023

- Refonte et reparamétrage du réseau du site de l'Espace France services à Nuits-Saint-Georges ;
- Mise en place de la téléphonie unifiée sur le site du périscolaire de Gevrey-Chambertin ;
- Mise en place d'abonnement internet sur les sites du périscolaire de Couchey, de Noiron-sous-Gevrey et de Nuits-Saint-Georges ;
- Mise en place d'une interconnexion MPLS pour la médiathèque de Nuits-Saint-Georges ;
- Création de serveurs secondaires (Active Directory et DNS) ;
- Re-paramétrage du panneau de téléphonie Flash Operator 2 ;
- Mise en place de nouvelles procédures utilisateurs ;
- Mise en place d'un serveur vocal interactif pour le service enfance jeunesse ;
- Uniformisation de certains de nos serveurs (domaine unifié) ;
- Mise en place d'une caméra de vidéosurveillance sur le site du Centre Technique Intercommunal ;
- Application d'une stratégie de mise en veille sur nos postes informatiques dans le cadre environnemental ;
- Déploiement de 20 tablettes pour les périscolaires paramétrées pour l'utilisation de Concerto ;
- Mise en réseau des chaufferies du périscolaire de Corgoloin pour une gestion à distance ;
- Don de PC réformés aux communes porteuses de projets informatiques.

Chiffres clés 2023

- 2 salles serveurs
- 8 serveurs physiques principaux
- 23 serveurs virtuels
- 144 ordinateurs
- 26 tablettes pour Concerto
- 108 lignes téléphoniques mobiles (hors lignes M2M pour la télégestion)
- 35 abonnements internet
- 3 To de données sur nos serveurs de fichiers
- 145 Messageries Office 365

Missions

La mission communication institutionnelle est une obligation légale définie par la loi comme un service public à part entière. La loi ATR de 1992 et la loi 2002 relative à la démocratie de proximité sont venues renforcer le droit des citoyens à l'information et à la participation. L'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales définit « un droit des habitants de la commune et de l'intercommunalité à être informés des affaires de celle-ci » comme un principe « essentiel de la démocratie locale ».

Dans cet esprit, la Direction de la communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les actions communautaires par les habitants du territoire et les agents communautaires, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

Concrètement, les missions sont de :

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies et plans de communication sur les actions de la collectivité et de ses services ;
- Coordonner la mise en œuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique de chacune et des plannings de mise en œuvre ;
- Donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par la collectivité, produire les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication, accompagner, conseiller et travailler avec les équipements, opérateurs et partenaires de la collectivité ;
- Évaluer les politiques de communication mises en œuvre.

Objectifs

En **communication externe**, les objectifs sont :

- Faire connaître la Communauté de communes (son identité, son territoire, ses compétences ainsi que ses forces vives) ;
- Faire connaître et valoriser ses acteurs (élus et agents) et ses richesses ;
- Informer sur les actualités et les projets de la collectivité.

En **communication interne**, les objectifs sont :

- Faire connaître aux agents et aux élus les services de la collectivité, son territoire et ses enjeux ;
- Informer les agents et les élus des actualités de la collectivité ;
- Créer un sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement des agents.

Moyens

Personnel :

Le service se compose d'une chargée de communication.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels de PAO (suite Adobe),
Wordpress (site Internet et Intranet),
Premiere pro (montage vidéo),
Application PanneauPocket,
Sarbacane (newsletters).

PRINCIPALES ACTIONS 2023

- Mise à jour régulière des supports de communication interne et externe (organigramme, annuaire, trombinoscope des élus, site internet, site intranet...);
- Création de tous types de supports selon les besoins des services communautaires : affiches, plaquettes, flyers, panneaux d'affichage, infographies...;
- Conseil auprès des services communautaires ;
- Mise à jour de la charte graphique de l'intercommunalité et des documents types associés ;
- Réalisation du rapport d'activités 2022 ;

En communication externe :

- **1 magazine intercommunal** en juillet 2023 (rédaction, mise en forme et diffusion dans les 55 communes) ;
- **10 Newsletters SORTIR** (1/mois, juillet/août réunies), à destination des habitants du territoire ;
- **11 Newsletters « Actu des médiathèques »** (1/mois, juillet/août réunies) ;
- **Une vingtaine de communiqués et dossiers de presse** ;
- **60 affiches et flyers** réalisés pour les besoins des services ;
- Animation quotidienne des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) ;



Le MAG' juillet 2023

- Gestion quotidienne du site internet de l'intercommunalité : www.ccgevreychambertin-etnuits-saint-georges.com ;
- Mise à jour de l'ensemble du site internet (refonte de pages, suppression et modifications d'informations...) et publication d'une quarantaine d'articles au cours de l'année ;
- Mise en forme de 56 calendriers de collectes des déchets 2024 ;
- **Mise en page du « Projet de Territoire – Perspectives 2030 »** ;
- Mise en page d'un livret pour le « Mois de l'Imaginaire 2023 » (organisé par le réseau des médiathèques) ;
- **Mise en place de l'application « PanneauPocket »** en octobre 2023, nouvel outil de communication à destination des usagers (902 abonnés au 31/12/2023).



En communication interne :

- Gestion de l'intranet « Com'In » et réflexions quant à son évolution ;
- **28 articles** publiés sur l'intranet ;
- **45 Newsletters "Le Point du Lundi"** à tous les agents chaque semaine ;
- **4 journaux internes "Com'Unique"** (mars, juin, septembre et décembre 2023) ;
- **2 Newsletters "La Lettre aux Elus"** (mars et septembre 2023) ;
- Diffusion du bilan sur la communication interne, suite à un sondage auprès des 300 agents réalisé en novembre 2022 ;
- Mise en forme du livret « Dialogue social » ;
- Lancement de moments conviviaux entre agents communautaires avec l'organisation de « Noël à la Comcom' » (repas sur le temps méridien, journée du pull ou de l'accessoire de Noël...).

Événementiel :

- **Cérémonie des Vœux 2023**, organisée le 6 janvier 2023 à la Salle des fêtes de Saulon-la-Chapelle, à destination des élus et des agents communautaires (76 participants) ;

- Préparation de la Cérémonie des Vœux 2024 ;

- Participation à l'organisation de la 8^{ème} édition du **Festival Voir Un Petit Court** le 3 juin 2023 et gestion du site internet du Festival : <https://voirunpetitcourt.fr/> ;

- Première participation de la collectivité au **Challenge de la Mobilité**

Bourgogne Franche-Comté : organisation et communication en interne et externe en partenariat avec le service biodiversité et développement durable ;

- Association aux projets événementiels des différents services pour préparation de la communication : **Ciné Plein Air, Journées de la Réserve Naturelle, Mois de l'Imaginaire, Mois du Doc...**

Quelques manifestations institutionnelles au cours de l'année :

- 6 janvier 2023 – Cérémonie des vœux 2023,
- 20 février 2023 – Lancement des travaux de viabilisation de la Zone d'Activité « Les Terres d'Or » de Gevrey-Chambertin (phase 3),
- 27 avril 2023 – Signature d'une convention de partenariat avec la MFR d'Agencourt (accueil d'apprentis en formation CAP AEPE),
- 10 mai 2023 – Signature de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits,
- 5 septembre 2023 – Signature d'une Délégation de Service Public avec l'ADMR 21 pour la gestion des structures petite enfance La Coccinelle de Nuits-Saint-Georges et Les Loupiots de Saulon-la-Rue,
- 28 septembre 2023 – Soirée des partenaires du Festival Voir Un Petit Court en vue de la 9^{ème} édition,
- 11 octobre 2023 – Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de Côte-d'Or,
- Dernier trimestre 2023 – Visites du Président de la Communauté de communes auprès des différents services communautaires (échanges avec les agents).



Chiffres clés

Site internet :

- **74 150 visiteurs** entre mars et novembre 2023 (114 187 visiteurs au total en 2022)
- Nombre de visiteurs uniques : **46 985**
- Taux de rebond : **46 %**
- Temps moyen passé sur le site : **3 min**
- Les 10 pages les plus visitées : accueil, portail familles, périscolaire, extrascolaire, collecte des ordures ménagères, déchèteries, contact, recrutement, collecte des recyclables...

Facebook :

- **3 890 abonnés** (+ 246 nouveaux en 2023)
- **213 posts** en 2023 (181 en 2022)
- **27 400 visites** de la page en 2023 (12 920 en 2022, 10 584 en 2021)

LinkedIn :

- **628 abonnés** (contre 497 en 2022)
- **31 posts**

PanneauPocket :

902 abonnés au 31/12/2023

Newsletter "SORTIR" : 2 945 abonnés

Newsletter "Actu des médiathèques" : 2 359 abonnés

Site intranet :

- **2 289 visites** (du 1^{er} mars au 31 décembre 2023)
- Durée moyenne de visite : **4 min 42 s**
- Pages les plus consultées : annuaire interne, offres d'emploi, Incollables RH

Missions et objectifs

Elaboration, sécurisation et suivi des marchés publics.

Support juridique aux services de la Communauté de communes (gestion précontentieuse des litiges, assistance à l'élaboration de documents juridiques etc...).

Moyens

Personnel :

1 agent Référent de la commande publique arrivé fin mars 2023.

Outils :

Logiciel métier : MARCO

Logiciel support : JVS (finances)

Plateforme acheteur : Marchés sécurisés

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Etat des lieux des procédures en cours ;

Mise en place d'une planification pluriannuelle des procédures de marché à venir et à renouveler ;

Mise en place d'un règlement interne de la commande publique ;

Généralisation de la mise en concurrence avec l'introduction des consultations de faibles montants ;

Sensibilisation des services aux exigences de la commande publique et élaboration d'une note organisationnelle (2023/2024) ;

Elaboration des conventions de partage des locaux périscolaires et extrascolaires.

PRINCIPALES CONSULTATIONS ET MARCHÉS PUBLICS 2023

Etude de définition et de faisabilité du projet de développement de la « Voie du Tacot » des Hautes-Côtes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ;

Schéma directeur d'eau potable ;

Travaux de reconstruction intégrale de la station de traitement des eaux usées a Saulon-la-Chapelle ;

Concession de délégation de service public pour la gestion/l'exploitation de deux EAJE – La Coccinelle et les Loupiots ;

Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un accueil de loisirs et un restaurant scolaire à Gevrey-Chambertin ;

Gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la communauté de communes.

Chiffres clés 2023

18 procédures lancées sur la plateforme ARNIA

7,2 millions d'euros de marchés attribués

Environ **50 000 € d'économies** réalisées sur des dépenses de fonctionnement



**UNE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
QUI OEUVRE POUR
L'ATTRACTIVITÉ,
L'AMÉNAGEMENT ET
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE SON
TERRITOIRE**



PÔLE ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le pôle, placé sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, regroupe les missions, directions et services en charge des politiques publiques destinées à développer l'attractivité du territoire, à son aménagement concerté et à la protection de son environnement et du cadre de vie.

Missions

- Participer à la définition de la stratégie et mettre en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme, mobilité, énergie, aménagement numérique), du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...), de l'environnement et du développement durable ;
- Piloter, animer et instruire les études et les projets structurants de la Communauté dans ses domaines d'intervention selon le mode «projet» ;
- Inscrire l'action de la Communauté dans les stratégies régionales et locales, animer la contractualisation avec les partenariats institutionnels (Région, Département, Pays Beaunois, etc).
- Encadrer et participer au suivi de l'activité des directions et missions du pôle Attractivité Aménagement et Développement Durable : Direction de l'environnement, Service Biodiversité et développement durable, mission SCoT, mission SIG, mission attractivité, service commun ADS.

Objectif

Favoriser le développement cohérent, concerté et durable du territoire communautaire.

Moyens

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle regroupe la Direction de l'environnement, le service Biodiversité et Développement Durable, la Mission SCOT, la Mission Attractivité et Tourisme, la mission SIG, le service commun ADS et l'Espace France service.

Le DGA pilote en direct certains dossiers structurants et stratégiques, le développement économique et l'animation des partenariats institutionnels et contractuels.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Missions et objectifs

Dans le domaine de l'aménagement de l'espace communautaire :

- piloter et animer le projet de territoire, en lien avec les élus et les services communautaires ;
- participer au suivi des dispositifs et actions (classement UNESCO, développement des infrastructures de communication et de transport...)

Dans le domaine du développement économique :

- définir la stratégie permettant de développer l'attractivité économique du territoire ;
- concevoir et piloter les dispositifs d'aides aux entreprises ;
- assurer le suivi des collaborations avec les acteurs institutionnels partenaires ;
- conseiller et accompagner les porteurs de projet ;

Dans le domaine du développement touristique, en lien avec l'Office de Tourisme :

- concevoir, mettre en œuvre et suivre des actions relevant de la Communauté de communes et de ses partenaires institutionnels ;
- coordonner la stratégie touristique globale du territoire ;
- conseiller et accompagner les porteurs de projet.

Moyens

1 agent à temps plein, embauche effectuée en septembre 2023.

PRINCIPALES ACTIONS ET PROJETS 2023

- Création d'un appel à projets et recrutement du cabinet d'étude System D (jusqu'en septembre 2024) concernant la faisabilité du projet de développement de la Voie du Tacot ;
- Réorientation de la convention « manager commerce » entre la Communauté de communes et la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire ;
- Suivi de l'implantation d'un village vacances VVF sur le territoire communautaire ;

- Animation du projet de territoire adopté en janvier 2023 par le biais de 8 réunions de secteurs sur le territoire entre octobre et décembre 2023 pour évoquer la totalité des thématiques ;

- Application de la convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté de communes et l'Office de tourisme 2023-2028 par le biais de rendez-vous réguliers entre la chargée de mission et le Directeur de l'Office, pour avancer sur des projets communs tels que : le projet « fonds mutualisés », dispositif permettant de soutenir les communes membres dans des actions d'investissement qui concourent au renforcement de l'attractivité touristique du territoire, mis en place depuis le 1^{er} juin 2023 (plafond éligible de l'opération totale fixé à 100 000 € HT) ;

- Accompagnement du Département de la Côte-d'Or dans le cadre du projet de revitalisation paysagère de la Route des Grands Crus (5 COTECH et 3 COFIL) ;

- Participation aux diverses instances techniques de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne : élaboration de la nouvelle convention pluriannuelle de partenariat, comités techniques concernant la Valeur Universelle Exceptionnelle, réponse à un appel à projet concernant la digitalisation de toute la Route des Grands Crus ;

- Participation par le biais d'une candidature à un programme marketing et communication de la Région Bourgogne Franche-Comté concernant l'attractivité résidentielle ;

- Zones d'Activité Economique :

- ZAE Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges (poursuite travaux, commercialisation et accompagnement des porteurs de projets, études préliminaires pour la tranche 2),
- ZAE Les Terres d'Or 3 à Gevrey-Chambertin (début travaux, commercialisation et accompagnement des porteurs de projets),
- ZAE La Petite Champagne 2 à Gilly-les-Cîteaux (élaboration et instruction du permis d'aménager et du dossier Loi sur l'eau),
- ZAE Les 4 Pieds de Poiriers à Morey-Saint-Denis (poursuite des aménagements).

Missions

Gestion de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (55 communes).

Objectifs

Collecter et reverser la taxe de séjour dédiée à financer le fonctionnement de l'Office du Tourisme pour déployer et conforter tout au long de l'année la destination touristique de notre territoire.

Moyens

Personnel :

1 agent à mi-temps

Infrastructures / Matériel spécifique :

La plateforme de télédéclaration qui a été mise en place en 2018 et la professionnalisation du dispositif de collecte ont eu pour effet de faciliter les démarches des hébergeurs et permettre un traitement plus efficace de la collecte de la taxe de séjour dont le contexte réglementaire est en évolution permanente. Des webinaires ont été mis en place par Nouveaux Territoires, prestataire de la plateforme, pour suivre et s'adapter en temps réel à l'actualité tout au long de l'année. Des ateliers sont également mis à disposition.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

1. Veille sur les impacts de la Loi de finances pour 2023 et sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Une réforme importante est intervenue pour les régisseurs.

2. Suivi de la régie de recette, relances des opérateurs numériques, relances des hébergeurs pour défaut de déclaration ou retard de paiement, recherche des hébergeurs non-déclarés, contrôle des déclarations des hébergeurs.

3. Mise à jour des informations et accompagnement des hébergeurs :

Les supports d'information :

- Le portail d'information "grand public"
- Communication sur l'espace des Hébergeurs
- Les supports d'information taxesejour.fr

Les canaux de diffusion de l'information :

- La gestion de documents de la collectivité
- La diffusion d'articles via la pop-up
- L'envoi d'emailing en masse ou segmentés

PROJETS 2023

Déclaration CERFA - gîtes et chambres d'hôtes :

- Poursuite des contrôles sur des hébergeurs non déclarés avec procédure de régularisation à l'amiable,
- Point régulier avec les mairies sur les hébergements recensés.

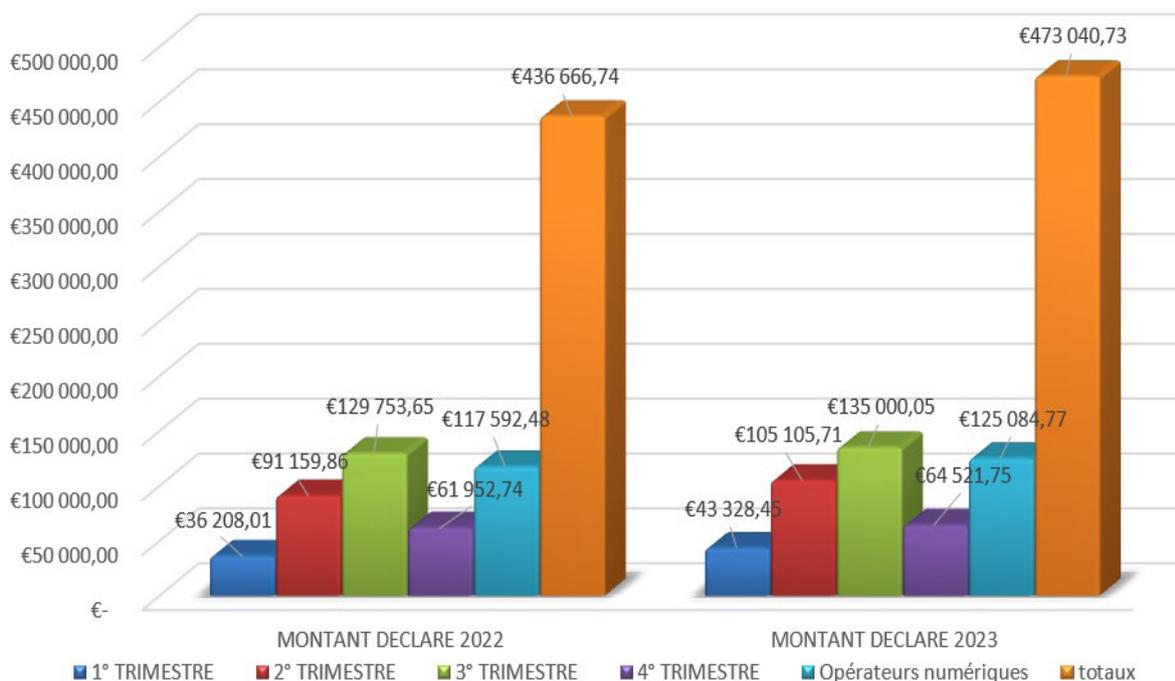
Les futures évolutions :

Le Sénat a adopté en première lecture le 12 décembre 2023, les articles 23 terdecies et 27 ter adoptés en séance le 28 novembre 2023 qui concernent la taxe de séjour. Le premier concerne l'expérimentation qui prolonge le projet FARITAS (Faciliter le Recouvrement de l'Impôt et de la Taxe de Séjour) et le second instaure la Taxe Additionnelle Régionale (TAR) à 200% en Ile-de-France.

Chiffres clés 2023

Taxe de séjour déclarée : 473 040,73 €

Evolution de la collecte de la taxe de séjour 2022 - 2023



Hébergements actifs

379 hébergements dont 77 désactivés, soit 302

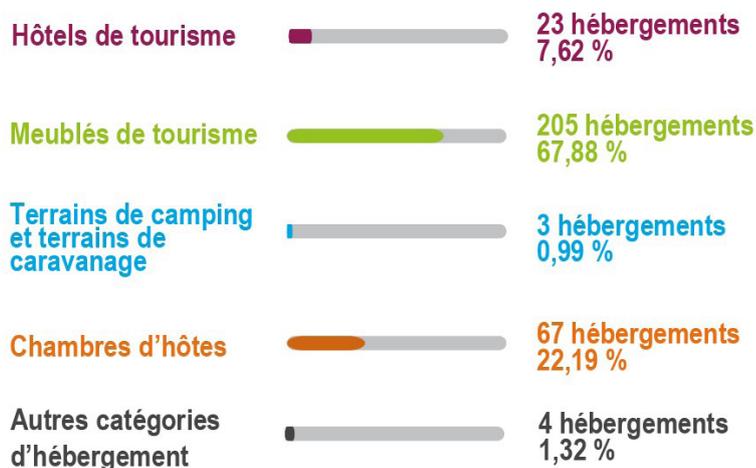
TAUX D'OCCUPATION EN %

2023

- 36%** Hôtels de tourisme
- 16%** Meublés de tourisme
- 17%** Chambres d'hôtes
- 22%** Terrains de camping et terrains de caravanage
- 9%** Autres catégories d'hébergement

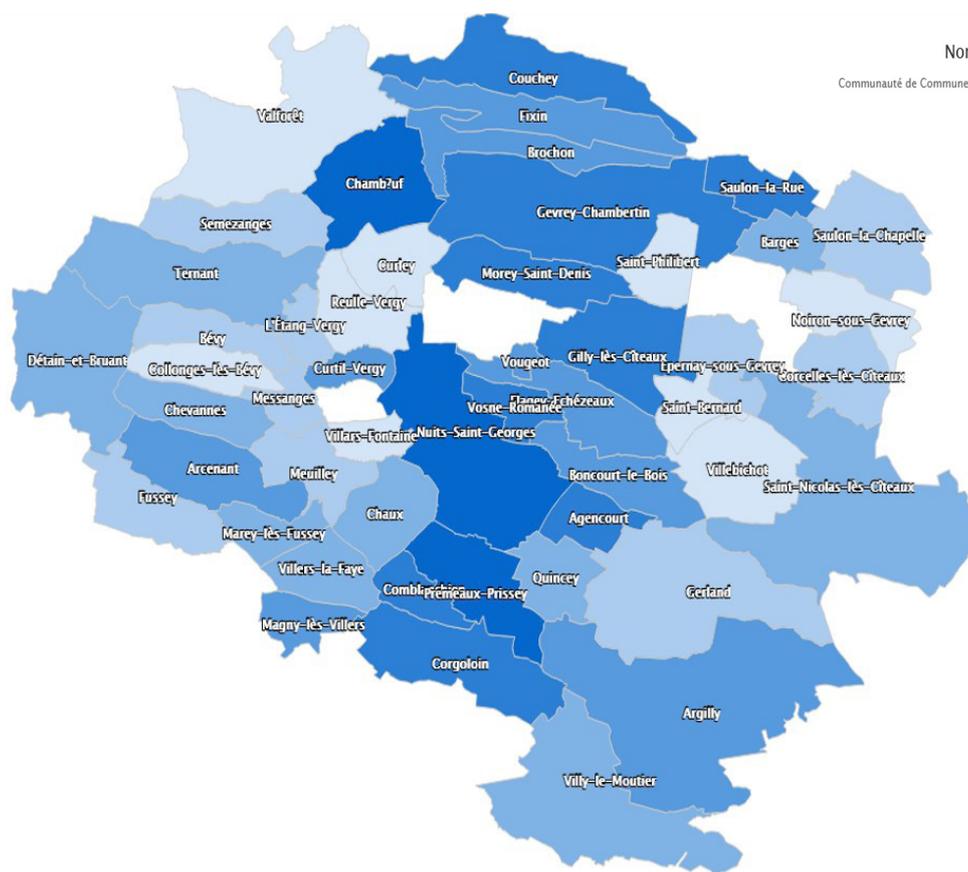
En 2023, hors opérateurs numériques

Hébergements actifs par nature d'hébergement :



Nombre de nuitées : 299 628
(avec opérateurs numériques)

En nombre de lits : 3 673



Nombre de lits des hébergements actifs

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - janv. 2023 - déc. 2023

Nombre de lits des hébergements actifs (Cliquer sur la légende)
Classes :

- <= 6 lits
- 8 - 15 lits
- 16 - 36 lits
- 37 - 64 lits
- 76 - 297 lits
- >= 298 lits

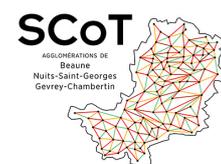
Procédure de mise en demeure de régularisation de la taxe de séjour : **1 en 2023** (0 en 2022 et 2021, 6 en 2020 et 18 en 2019).

Demandes de régularisation des **déclarations CERFA : 31**

Hausse très importante des rappels.

CONCLUSION

L'année 2023 s'est poursuivie par une belle évolution de fréquentation, mais reste toujours derrière l'année 2019. On note également une belle progression du parc d'hébergement de 11,03 %.



MISSION SCoT : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Missions et objectifs

Gestion des procédures et des études de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.

Accompagnement des collectivités dans leur traduction du SCoT à l'échelle communale.

Suivi de l'application du document et vérification de la compatibilité des documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme ou Carte communale) avec les orientations et les objectifs définis par le schéma.

Mise en place des outils et actions nécessaires pour sensibiliser les acteurs aux prescriptions contenues dans le schéma.

Relation avec les acteurs du développement du territoire et les porteurs de projets.

Animation du syndicat mixte du SCoT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.

Moyens

1 agent (temps complet réparti sur 2 sites : Espace France services à Nuits-Saint-Georges et Annexe Saint-Jean à Beaune)

PROJETS 2023

Au cours de l'année 2023, l'enquête publique du SCoT a été réalisée du 13 février au 15 mars 2023. 83 contributions ont été effectuées pour la majorité sur le site internet dédié à l'enquête publique, mais également via les permanences et par courrier.

Les conclusions de la commission d'enquête ont été favorables, ce qui a permis, après quelques modifications en réponse aux observations des personnes publiques associées et du public, d'approuver le SCoT le 28 juin 2023.

Il est opposable depuis le 11 septembre 2023.

Pour accompagner la mise en œuvre du document révisé, les élus ont décidé de mettre en place des réunions de secteurs, visant à la répartition des objectifs de logements entre les communes, et de réaliser des analyses de compatibilité des documents d'urbanisme locaux au regard des orientations du SCoT. Ce travail a commencé sur le dernier trimestre 2023.

Le Syndicat Mixte a poursuivi le suivi des documents d'urbanisme en cours d'élaboration ou d'évolution notamment pour Chassagne-Montrachet et Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.

En parallèle, dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT actuel, plusieurs avis ont été donnés par le Syndicat Mixte sur :

- La révision du PLU de Bouze-lès-Beaune,
- L'élaboration de l'AVAP de Chorey-lès-Beaune,
- Les modifications simplifiées des PLU de Corgoloin et de Morey-Saint-Denis.

Enfin, le Syndicat mixte a maintenu sa participation aux réunions liées à la modification du SRADDET, à la conférence régionale des SCoT ainsi qu'à la commission relative à l'impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle mis en place par l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne.

Chiffres clés 2023

- **108** communes
- **2** EPCI
- **1** SCoT
- **69** mois de travail *entre la prescription du SCoT le 14 septembre 2017 et son approbation le 28 juin 2023*
- **4** réunions du Comité Syndical et **15** délibérations
- **3** avis SCoT émis

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Missions

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme : instruction réglementaire, étude technique de la demande depuis sa transmission par la mairie jusqu'à l'envoi d'une proposition de décision au Maire. Dans ce cadre, le service agit en concertation avec le Maire qui lui adresse toutes instructions et informations nécessaires ;

Transmission des renseignements d'ordre statistique demandés par les services de l'État pour l'établissement des fichiers SITADEL ;

Transmission des dossiers en Préfecture pour le contrôle de légalité ;

Accompagnement des communes dans l'élaboration et dans les procédures d'évolutions (modification, révision, mise en compatibilité, etc.) de leurs documents d'urbanisme.

Objectifs

Proposer une décision dans les meilleurs délais et juridiquement solide pour éviter tout contentieux ;

Conseiller les communes dans la modification de leurs documents d'urbanisme pour une instruction cohérente sur leur territoire et au vu de leur spécificités.

Moyens

Personnel :

2 agents à temps complet + 1 agent à temps partiel

Chiffres clés et actions 2023

- **44 communes adhérentes** :
- **38** sous Plan Local d'Urbanisme (2 PLU pour Valforêt) ;
- **6** sous Carte Communale ;
- **1** sous Plan d'Occupation des Sols caduc

PLANIFICATION

- **2** communes en procédure d'élaboration de PLU : Saulon-la-Rue / Valforêt.
- **2** communes en procédure de révision de PLU : Brochon / Broindon.
- **3** communes en procédure de modification de PLU : Comblanchien / Corgoloin / Morey-Saint-Denis.
- Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRni) de la Vouge, de la Bietre et de la Cent-Fonts : Flagey-Echezeaux / Gilly-lès-Citeaux / Saulon-la-Chapelle / Saulon-la-Rue / Villebichot. *Document d'urbanisme qui régleme l'utilisation des sols avec une prise en*

compte du risque naturel dans l'aménagement, la construction et la gestion des territoires afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis du risque inondation.

BILAN DOSSIERS ADS 2023 :

Certificat d'urbanisme opérationnel : **32** (27 en 2022)

Déclaration Préalable : **715** (687 en 2022)

Permis de Construire : **169** (236 en 2022)

Permis de Démolir : **11** (9 en 2022)

Permis d'Aménager : **9** (8 en 2022)

Total de dossiers instruits : 936 (967 en 2022)

	PA	PD	PC	DP	Cub	Total
Dont dépôt en ligne via le Guichet Unique	6	3	72	113	16	210

- Impact de la hausse des taux d'emprunt, des coûts de construction, de la crise des matériaux et de la disponibilité foncière : baisse des permis de construire (PC).
- Forte hausse des déclarations préalables (DP) portant sur les installations de panneaux photovoltaïques.
- Suite du déploiement de la dématérialisation : télétransmission uniquement au titre du contrôle de légalité, consultation de services, etc.
- Outils SIG mis à jour et développé en 2023.

Part de la commune dans le total des autorisations instruit.

- Moins de 2%
- De 2 à 3%
- Plus de 3%

Types d'autorisation d'urbanisme

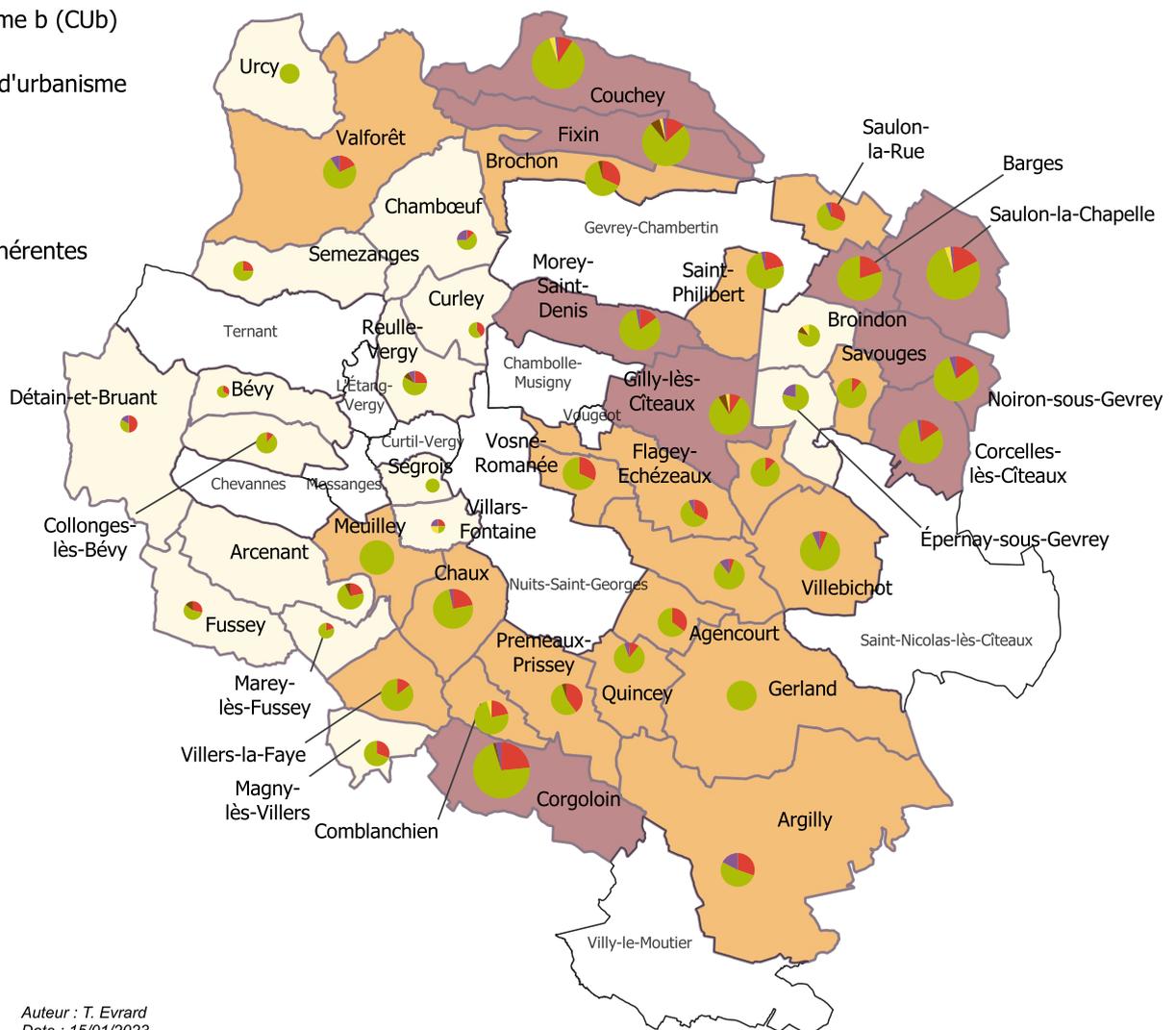
- Permis de construire (PC)
- Déclaration Préalable (DP)
- Permis de Démolir (PD)
- Permis d'Aménager (PA)
- Certificat d'urbanisme b (CUB)

Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites

- 64
- 30
- 10

Communes non adhérentes

L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME EN 2023



Auteur : T. Evrard
Date : 15/01/2023
Source : Service ADS, CCGCNSG

Missions

Assurer l'acquisition, l'intégration et la mise à jour des données cartographiques nécessaires pour les différents services. Les données sont de deux types : référentiel géographique utilisé en tant que fond de plan (cadastre, vue aérienne, données IGN, OpenStreetMap) et les données métier qui concernent principalement les thématiques de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'urbanisme et du tourisme.

Mettre à disposition des données géographiques aux utilisateurs, en interne à l'aide de logiciel de consultation en ligne ou bureautique, pour les usagers par le biais de cartographies Web.

Concevoir des cartographies pour les différents services.

Réaliser et encadrer l'échange de données avec les partenaires extérieurs (Services publics de l'état ou territoriaux, délégataires, prestataires).

Répondre aux déclarations de travaux des entreprises intervenant sur le territoire et déclarations des travaux de la collectivité aux différents concessionnaires de réseaux (DT/DICT).

Moyens

Personnel :

1 agent à temps complet

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels SIG et de base de données, logiciel DAO, GPS de précision submétrique, télémètre laser.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ACTIONS 2023

- Lancement du Groupe de travail SIG ;
- Etat des lieux et des besoins concernant l'Information Géographique ;
- Intégration de la mise à jour de données Eau et Assainissement issue d'une prestation ;
- Téléversement de documents d'urbanisme sur le Géoportail national ;
- Réponse aux DT/DICT.

L'année 2023 est une année de transition pour le service SIG avec le départ de Mme BARBIN en juin et l'arrivée de M. EVRARD en octobre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Missions et objectifs

Gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) Combe Lavaux – Jean Roland,

Animation des sites Natura 2000 « Combes de la côte dijonnaise » et « Forêt de Cîteaux et Environs »,

Gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Bois de Montfée,

Mise en œuvre du projet SILENE,

Mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Moyens

Personnel :

- Un responsable du service, animateur Natura 2000 et chargé de mission Trame verte et bleue,
- Une conservatrice de la RNN,
- Une garde/animateur de la RNN,
- Une chargée de mission Natura 2000 et PCAET,
- Un chargé de missions scientifiques,
- Une apprentie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 véhicules de service, 1 remorque.

Matériel nécessaire à la réalisation de travaux d'entretien des espaces naturels sur la RNN (débroussailleur autoporté et débroussailleuse manuelle, tronçonneuse, matériel de sécurité), équipement de signalisation réglementaire (panneaux RNN, barrières, etc.) et matériel de pâturage (piquets, fils électriques, batteries, citerne et abreuvoirs), matériel pédagogique.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Réserve Naturelle :

Un incendie fin août qui a beaucoup mobilisé les agents. 17 hectares incendiés et plus d'une centaine de pompiers présents. Réflexion sur la mise en œuvre de suivis scientifiques spécifiques à la zone incendiée.

Fin des 3 projets pédagogiques (2022-2023), lancement du nouvel appel à projet et encadrement d'une classe de CP (2023-2024).

Organisation de la 1^{ère} édition des Journées de la Réserve à Brochon en juin 2023 : succès pour la journée des scolaires, une journée grand public mitigée.

73 arbres diagnostiqués au fond de la Combe Lavaux pour répondre aux problématiques de sécurité.

25 hectares de forêt exploitée pour une conversion en forêt plus naturelle.

Troisième et dernière année du protocole mis en œuvre pour inventorier les coléoptères saproxyliques de la Combe Lavaux : 346 espèces identifiées dont 20 espèces remarquables, rares ou menacées.

68 personnes sondées lors de leur venue sur la réserve naturelle.

Organisation et montage du programme d'animation pour les 20 ans de la réserve en 2024.

Sites Natura 2000 :

Validation du nouveau Document d'objectif de la Côte dijonnaise et du nouveau plan d'action pour 5 ans.

Création de 2 kakémonos (Côte dijonnaise, forêt de Cîteaux) afin de communiquer auprès du grand public.

Actions en forêts : actualisation des 5 îlots de sénescence de la côte et accompagnement de l'ONF sur les aménagements forestiers de 4 communes.

Action en pelouses calcaires : restauration de 10 ha de pelouses à Brochon/Fixin et de 10 ha à Chambolle-Musigny en partenariat avec le CENB.

Animations tout public et professionnels viticoles sur les chauves-souris.

Campagne 2023-2028 des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur la Côte dijonnaise (gestion pastorale et mécanique des pelouses) et la Forêt de Cîteaux (amélioration de l'état des prairies de plaine).

Partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud, sous forme d'une mise à disposition du service, pour la coanimation du site Natura 2000 de l'Arrière-Côte de Dijon et de Beaune. Principales tâches : suivis de dossiers de plantation viticole, animations pédagogiques, accompagnement des communes pour les aménagements forestiers, aide pour le lancement de démarches contractuelles (îlots en forêt, restauration de pelouses).

Projet de territoire :

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or pour l'animation d'un PAEI (programme agroécologique intercommunal).

Divers accompagnements de projets communaux et animations tout public pour valoriser les plans locaux de biodiversité.

Schéma directeur cyclable et schéma de développement des ENR.

ENS du Bois de Montfée :

Evaluation du premier plan de gestion 2018-2022 et rédaction d'un plan de gestion 2023-2028 actualisé.

Pose des panneaux pédagogiques et inauguration du sentier de découverte.

Partenariat avec la ferme de la Cras : mise en œuvre de travaux d'entretien de 7 ha de prairies.

Suite et fin du PSDRF (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières) avec une apprentie au sein du service.

PCAET

Réalisation du bilan à mi-parcours du PCAET en lien avec les services de l'état.

Collectivité exemplaire :

Intégration des critères environnementaux dans les marchés.

Définition d'une politique d'achat responsable sur les fournitures de bureau.

Tourisme durable :

Préparation du dossier pour inscrire les boucles de randonnée du territoire au PDIPR.

Dossier CEREMA mais dépassement des fonds : pas de dépôt de dossier.

Mobilité :

Validation du schéma directeur cyclable : première réunion avec les communes pour coordonner la mise en œuvre.

Action de sensibilisation Grand public et collège de Nuits-Saint-Georges avec l'association Two Roule.

Participation au Challenge de la Mobilité Bourgogne Franche-Comté : lauréat prix "Territoire".



Cérémonie Régionale Challenge Mobilité 2023

Pôle rénovation :

6 dossiers d'aide engagés en 2023.

62 903 euros de financement sur 2023 pour 10 dossiers d'aide à la rénovation.

Energies Renouvelables :

Elaboration du schéma de développement des ENR avec animation de groupe de travail et COPIL.

Accompagnement des communes sur la loi d'accélération des ENR.

Réponse aux sollicitations de projets ENR sur le territoire.

Projets phares 2023

Organisation des Journées de la Réserve (juin 2023)

Renouvellement des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur la Côte, l'Arrière-Côte et la Forêt de Cîteaux

Déploiement des suivis scientifiques et des animations sur l'ENS du Bois de Montfée

Première participation au Challenge Mobilité Bourgogne-Franche-Comté : l'intercommunalité lauréate du prix "Territoire" attribué par la Région

Chiffres clés 2023

1500 personnes sensibilisées à la biodiversité au travers de l'ensemble des animations et événements

63 000 € engagés pour la rénovation des habitations

52 ha de milieux naturels restaurés (forêts, pelouses, prairies)

Contractualisation avec les agriculteurs du territoire pour améliorer la gestion de **153 ha de prairies à Cîteaux et de 350 ha de pelouse sur la côte** pour un montant total de MAEC mobilisés de 365 000 sur 5 ans.



Journées de la Réserve Naturelle 2023



SERVICE EAU

Missions

La compétence d'Alimentation en Eau Potable au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend très synthétiquement la production, le traitement et la distribution d'eau potable.

Le service de l'eau assure, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers, sur les communes en régie directe ou bien via ceux du délégataire pour le reste du territoire :

- l'entretien des équipements de captage et de stockage d'eau potable,
- l'entretien des installations de traitement d'eau potable,
- l'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (canalisations et branchements),
- la réalisation des branchements d'eau potable,
- le changement des compteurs ainsi que de la robinetterie associée,
- les modifications d'abonnements,
- la gestion des demandes des abonnés,
- la relève biannuelle des compteurs,
- la facturation de l'eau,
- la facturation de l'assainissement pour le compte du service Assainissement de la Communauté de communes.

Deux modes de gestion sur le territoire :

- en régie directe sur 25 communes du territoire. Ce sont les agents de la Communauté de communes qui assurent la gestion et la distribution de l'eau ainsi que la facturation ;
- en Délégation de Service Public sur 30 communes du territoire (Veolia ou Suez).

Objectifs

Assurer la protection des ressources, la production et la distribution d'eau potable ainsi que les travaux et la gestion administrative inhérente à l'activité.

Moyens

Personnel :

- 1 Directeur de l'Environnement
- 1 Assistante Administrative
- 1 Responsable de service
- 2 Secrétaires Administratives
- 4 Agents d'exploitation
- 2 Agents partagés en moyens généraux

Infrastructures / Matériels spécifiques :

- en régie : 14 ressources, 226 km de réseau, 31 réservoirs, 6 877 abonnés

- en Délégation de Service Public : 6 ressources, 304 km de réseau, 13 réservoirs, 6 600 abonnés

Matériel de relève (radio-relève), de prélocalisation et de recherche de fuites.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Amélioration des performances du réseau (rendements, Indice Linéaire de Perte) ;

Stabilisation des effectifs ;

Amélioration de la sécurité électrique.

PROJETS POUR 2024

Travaux de renouvellement de réseau (Concoeur, Nuits-Saint-Georges, Morey-Saint-Denis) ;

Améliorer les performances du réseau ;

Affiner la sectorisation ;

Sécuriser le patrimoine bâti ;

Eclairage des sites ;

Révision du mode de tarification de l'eau pour les industriels ;

Lancement du schéma directeur sur l'ensemble de notre territoire.

Régie :

Nombre d'abonnés : **6 877 contrats** pour 25 communes

Volumes facturés : **1 020 616 m³**

Rendement moyen : **74,86 %**

Fuites réparées : **46**

Prix moyen de l'eau : **2.47 €**

Taux de renouvellement moyen sur 5 ans : **1.29 %**

Service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 : 03 80 62 01 42 (tapez 1)

SERVICE ASSAINISSEMENT

Missions

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

Elle assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion est réalisée de la manière suivante :

- En régie directe sur 46 communes du territoire. Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes ;

- En Délégation de Service Public sur 9 communes du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Objectifs

Le service Assainissement a pour objectif de permettre la bonne évacuation et le traitement adapté des eaux usées de chaque abonné en respectant la réglementation et en protégeant le milieu naturel.

Moyens

Personnel :

L'équipe est composée d'un Directeur de l'environnement, 1 agent administratif, 1 responsable de service, 1 secrétaire administrative, 1 coordinateur d'exploitation, 6 agents d'exploitation, 1 technicienne de suivi ANC et contrôle de vente, 2 agents partagés en moyen commun avec le service eau potable.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Gestion en régie de :

- 4 stations d'épuration à boues activées : Brochon, Quincey, Flagey-Echézeaux, Meuilley.

- 4 filtres plantés de roseaux : Chamboeuf, Détain, Bruant, Chevannes.

- 1 lagune : Boncourt-le-Bois.

- 4 lits bactériens : Curley, Reulle-Vergy, Quemigny et Segrois.

- 1 filière compacte (filtre coco) : Poisot.

- 41 postes de refoulement.

- 245 km de réseaux d'eaux usées.

Gestion en délégation de :

- 1 station d'épuration à boues activées : Saulon-la-Chapelle.
- 4 filtres plantés de roseaux : Saint-Philibert, Noiron-sous-Gevrey, Corcelles-lès-Cîteaux et Épernay-sous-Gevrey.
- 2 lagunes : Corcelles-lès-Cîteaux, Broindon.
- 21 postes de refoulement.
- 54 km de réseaux d'eaux usées.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ACTIONS 2023

- Maintenir un bon état du patrimoine réseau et bâti ;
- Avoir un bon niveau de performance sur les STEP (pas de non-conformité) ;
- Stabiliser les effectifs ;
- Amélioration de la sécurité électrique.

PROJETS POUR 2024

- Renouvellement du réseau assainissement Chambolle-Vougeot,
- Collecteurs de liaisons Nuits-Saint-Georges - Quincey,
- Lancement de la reconstruction de la STEP de Saulon-la-Chapelle,
- Finalisation des études techniques sur la STEP de Brochon.
- Lancement du Schéma Directeur Assainissement,
- Mise à jour convention de déversements des industriels.

Chiffres clés 2023

Régie :

Nombre d'abonnés assainissement collectif : **6 282 contrats pour 22 communes**

Nombre d'abonnés assainissement non collectif : **388 contrats pour 24 communes**

Volumes facturés : **1 621 071 m³** (dont volumes facturés par la DSP et volume de Marsannay et Perrigny)

Curage de réseau : **28.83 km**

Nombre d'habitations AC contrôlées : **444**

Nombre d'habitations ANC contrôlées : **98**

Prix moyen de l'assainissement : **2.11 €/m³**

Taux de renouvellement moyen sur 5 ans : **1.00 %**

Energie consommée sur les principales stations d'épuration : **2 104 926 kWh**

Service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 : 03 80 61 28 49 (tapez 1)

SERVICE DÉCHETS

Missions

Le service Déchets assure la compétence collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire.

Cette compétence se décline en différentes missions :

- Collecte et traitement des ordures ménagères en porte-à-porte ;
- Collecte et traitement des déchets recyclables en apport volontaire (emballages en verre, papier, cartonnets) et en porte-à-porte (emballages en aluminium, plastique, briques alimentaires etc) ;
- Collecte, traitement et exploitation de cinq déchèteries (gardiennage, enlèvement et traitement des différents flux) ;
- Exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes ;
- Accueil, gestion des comptes usagers et facturation de la redevance incitative ;
- Maintenance du parc de bacs à ordures ménagères et bacs jaunes ;
- Nettoyage des Points d'Apport Volontaire et maintenance des colonnes verre et fibreux ;
- Sensibilisation au tri, à la prévention et à la réduction des déchets (animations, campagne de distribution de composteurs, publications...).

L'ensemble de ces missions est réalisé en régie ou par l'intermédiaire de prestataires de services.

Objectifs

Le service Déchets a pour objectif d'apporter à chaque usager du service les moyens d'évacuer ses déchets ménagers. Outre cette obligation, le service veille à respecter la hiérarchie des modes de traitement notamment en favorisant la valorisation et le réemploi dès que possible. Le service assure également un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et d'éducation aux différentes thématiques des déchets afin de sensibiliser, faire évoluer les comportements et responsabiliser les usagers dans leur manière d'acheter, de consommer et in fine, de jeter. En recherche permanente d'une

optimisation des coûts, le service Déchets s'attache à maintenir des prestations adaptées aux enjeux actuels et futurs malgré l'augmentation des taxes, une réglementation plus pointilleuse et les souhaits exprimés par les usagers.

Moyens

Personnel :

Le service dispose d'une équipe d'agents administratifs et d'agents de terrain pour assurer dans les meilleures conditions ses missions. L'équipe est réunie depuis octobre 2021 au Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges. Elle est composée de 8 agents administratifs et de 7 agents techniques, lesquels interviennent principalement pour le fonctionnement du service et la gestion de la régie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Le fonctionnement de la régie de collecte des ordures ménagères induit un parc de matériel roulant suffisant pour assurer l'ensemble des prestations, soit 2 bennes à ordures ménagères et une de réserve en cas de problème. Un véhicule de moins de 3,5 tonnes permet le nettoyage des points d'apport volontaire constitués de plus de 310 colonnes aériennes collectant le verre, le fibreux (papiers – cartonnets). Afin de permettre un accès facile des usagers au service de collecte en déchèterie, 5 sites sont répartis sur le territoire communautaire. Le service étant chargé d'établir la facturation de la redevance incitative, il dispose d'un logiciel adapté permettant la gestion des données des usagers et la facturation des services proposés.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

- La mise en place de l'extension des consignes de tri est effective au 1^{er} janvier 2023 sur l'ensemble du territoire de la collectivité. L'uniformisation de la collecte sélective est confirmée à compter du 1^{er} janvier 2023 avec le démarrage de la collecte en porte-à-porte. Un ajustement des dotations en bacs jaunes et bacs à ordures ménagères pour les usagers concernés a été réalisé. Cette homogénéisation passe par le retrait de l'intégralité de l'ancien parc de colonnes (flux emballages)



encore présent en début d'année et la finalisation de l'implantation des dernières colonnes fibreux et verre à implanter dans les communes concernées.

• Des consultations ont été lancées pour assurer :

1. L'enlèvement et le traitement des déchets issus des déchèteries.
2. L'enlèvement et le traitement des déchets verts issus des déchèteries.

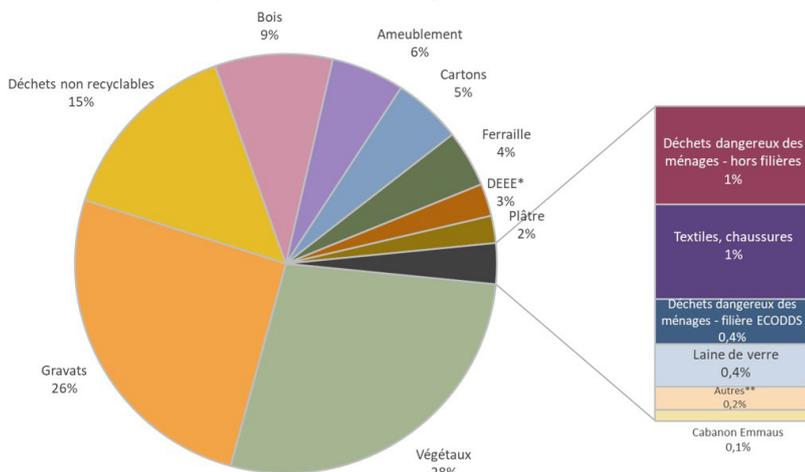
3. La gestion des déchets dangereux issus des déchèteries.
 4. Le traitement des OMR.
 5. Le gardiennage des déchèteries de Saulon-la-Chapelle et Brochon.
- Un travail a été mené pour intégrer le parc de bacs jaunes ainsi que les nouveaux paramètres de facturation de l'année 2023 par l'intermédiaire du prestataire STYX.

Chiffres clés 2023

Pour **30 558 habitants**, les actions quotidiennes du service Déchets se traduisent par :

- **3 994 tonnes d'ordures ménagères** collectées et incinérées à l'Unité de Valorisation Energétique de Dijon Métropole, soit 131 kg/habitant (contre 148 kg/habitant en 2022, soit une diminution de 11%) ;
- **2 443 tonnes de déchets recyclables** collectés en apport volontaire et **836 tonnes** en porte-à-porte, soit **3 278 tonnes** (107 kg/habitant) ;
- Le taux de refus en sortie de centre de tri des recyclables collectés en porte-à-porte est de **10%** soit **161 tonnes de déchets non conformes** ;
- **11 135 tonnes de déchets collectés en déchèteries** soit 364 kg/habitant (cf ci-dessous la répartition). Les déchets verts sont le premier flux collecté dans les 5 déchèteries du territoire puisqu'il représentent 28 % des déchets collectés soit 101 kg/hab.

Répartition des tonnages en déchèteries en 2023



*Déchets d'équipement électrique et électronique
**Pneus, Huile de vidange ...

• En 2023, **1 748 ordres de service** ont été créés par le service déchets contre 1 138 en 2022, soit une **hausse de 54 %**, en raison du travail d'ajustement en dotation de bacs à ordures ménagères et recyclables réalisé par le service déchets, lié au démarrage de la collecte en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire.

• **1 678 formulaires d'arrivées ou de départs** d'un usager ont été traités par le service déchets.

• Avec la redevance incitative, **43 052 factures** ont été émises en 2023.

Compte administratif 2023 pour le service déchets :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 906 862€
	Recettes	3 967 852€
INVESTISSEMENT	Dépenses	649 122€
	Recettes	1 206 177€

Excédent de fonctionnement à fin 2023 : 60 990€



**UNE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES QUI AGIT
POUR SES HABITANTS
ET FAVORISE LA
COHÉSION SOCIALE**



PÔLE COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, PARENTALITÉ, CULTURE ET SPORTS

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA PARENTALITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Missions

Au sein du Pôle Cohésion Sociale, la Direction de l'Enfance, de la Parentalité et de la Cohésion Sociale participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques des services de proximité apportés à la population dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance (accueils de loisirs péri et extrascolaires), de la solidarité (personnes isolées, demandeurs d'emploi, jeunes...), et du soutien à la parentalité.

Objectifs 2023

L'année 2023 a été une année de réorganisation importante en raison des difficultés et des événements de l'année 2022. Pour mémoire, les départs et difficultés de personnel ont conduit à la mise en sommeil du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), à l'arrêt du Centre Social et à la fin de son agrément, et au départ de cadres et d'agents au sein du service Enfance. La fin du Service Commun Scolaire avait également participé à diminuer fortement le sens d'un Grand Pôle Cohésion Sociale. Mais le travail initié sur la CTG (Convention Territoriale Globale) avec le lancement du diagnostic social et la réorganisation des directions qui composaient le Pôle Cohésion Sociale ont permis de donner des nouvelles perspectives et priorités pour relancer les services, avec des décisions fortes et porteuses de sens :

- Le rattachement direct du Pôle Cohésion Sociale auprès du Directeur Général des Services, et la suppression du poste de Directeur Général Adjoint,
- la réorganisation de la Direction de l'Enfance, la Parentalité et la Cohésion Sociale autour du poste de Directeur à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Parentalité à partir du 1^{er} janvier 2023, avec notamment pour objectif de consolider les services d'accueils de la petite enfance et de l'enfance,

- Le recrutement d'une chargée de coopération CTG et Coordinatrice Petite Enfance au 1^{er} janvier 2023, avec pour objectif de finaliser la CTG et d'accompagner le service Petite-Enfance au quotidien,

- Le recrutement d'une Référente CLAS, Parentalité et Prévention, au 1^{er} juin 2023 avec pour objectif de rouvrir le CLAS à partir de la rentrée 2023 et de tâcher de l'étendre à d'autres communes, de mettre en œuvre une politique d'accompagnement à la parentalité et des actions de prévention.

- Le choix de poursuivre des projets d'équipement importants pour l'Enfance et la Petite Enfance, avec les études pour l'ALSH de Gevrey-Chambertin,

- La Signature en septembre 2023 d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF, et d'un Contrat « Grandir en Milieu Rural » avec la MSA. Ces deux conventions fixeront les grands axes et les objectifs de travail de la Direction pour la période 2022-2025.

Moyens

Personnel :

Le nouvel organigramme a resserré les services à l'enfance et aux familles autour du poste de Directeur de la Petite Enfance, de l'Enfance-Jeunesse et de la Parentalité, sous la responsabilité du Directeur Général des Services à partir du 1^{er} janvier 2023

La nouvelle organisation de cette direction est donc constituée en 2023 des services suivants :

- Le Service Petite-Enfance,
- Le Service Enfance-Jeunesse,
- Le Service CLAS, Parentalité et Prévention.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Voir détail des directions.

SERVICE PETITE ENFANCE

Missions

Le service Petite enfance a pour missions :

- d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, les orienter ;
- de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels ;
- de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée d'accueil du jeune enfant (âge préscolaire) répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. C'est une articulation de manière complémentaire entre les structures en gestion directe et les structures gérées par les partenaires privés ou associatifs du territoire ;
- de promouvoir des accueils de qualité et fédérés autour d'objectifs éducatifs partagés dans un cadre répondant aux exigences réglementaires (DDPP, PMI) ;
- de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile via les Relais Petite Enfance ;
- de participer au soutien de la fonction parentale.

Objectifs

Pour les accueils collectifs ou établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

- Les EAJE assurent la prise en charge des enfants de 2 mois et demi à quatre ans. Ils sont agréés par le Conseil départemental. Ces établissements apportent leur soutien aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils participent, en lien avec les familles, à l'éveil, au développement des enfants. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation et concourent à l'intégration sociale de tous les enfants.

Pour les relais petite enfance (RPE) :

- Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et professionnels de la garde à domicile.
- Le RPE est un service destiné à :
 - Accompagner les familles par des informations sur les modes d'accueils, les démarches administratives en tant que parents employeurs ;
 - Favoriser la mise en relation entre les parents, les assistantes maternelles et les employés à domicile ;
 - Participer à la professionnalisation des assistants maternels, en organisant des réunions et conférences, en proposant des temps d'accueil collectifs (ateliers collectifs) et en promouvant la formation continue.
- Mission renforcée : le Guichet Unique Petite Enfance. L'objectif est de simplifier le parcours de recherche d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants.
 - Informer sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire ;
 - Recueillir les besoins des familles ;
 - Orienter dans les démarches à effectuer.

Moyens

Personnel :

- 1 Directeur Enfance, parentalité et cohésion sociale,
- 1 Coordinatrice petite enfance - Educatrice de jeunes enfants - 0.5 EPT et chargée de coopération Convention Territoire Globale - 0.5 ETP,
- 1 Responsable à la petite crèche la Fée Clochette - Educatrice de jeunes enfants,
- 1 Référente technique à la micro-crèche - Educatrice de jeunes enfants,

2 Animatrices de RPE,
4 Auxiliaires de puériculture,
5 Agents sociaux CAP AEPE,
1 RSAI (référente santé accueil inclusif) – Infirmière puéricultrice – 30h annuelles,
1 Agent technique entretien et restauration,
2 Apprenties CAP AEPE.

Infrastructures / Matériel spécifique :

En gestion directe :

- La petite crèche « La Fée Clochette » à Gevrey-Chambertin, 18 places ;
- La micro crèche « Les Lucioles » à Gevrey-Chambertin, 10 places ;
- Le Relais Petite Enfance de Gevrey-Chambertin et le Relais Petite Enfance de Noiron-Sous-Gevrey (36 communes concernées du nord du territoire) ;
- Le Relais Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges (19 communes concernées du sud du territoire).

En gestion déléguée :

- La grande crèche « La Coccinelle », 50 places, à Nuits-Saint-Georges, et la micro crèche « Les Loupiots », 10 places, à Saulon-la-Rue, en Délégation de Service Public avec l'ADMR de Côte-d'Or depuis septembre 2023 (suite à appel d'offre, étude suivie par un cabinet, 4 candidatures retenues pour un jury).

ACTIONS ET PROJETS 2023

Les groupes de travail au sein de la CTG (Convention Territoriale Globale) ont permis d'enrichir notre quotidien en créant des liens, des partenariats, de lieux et personnes ressources autour de notre service petite enfance.

Nos axes de travail pour les 3 prochaines années s'articulent autour de 3 objectifs et 5 actions. Pour 2023, nous avons abordé 4 de ces objectifs :

• Favoriser l'articulation des interventions des acteurs de la petite enfance et renforcer les partenariats.

Structurer et animer une coordination entre professionnels de la petite enfance.

Un travail de réseau et une priorité du service nous

permet de dresser le bilan suivant autour de cet axe.

- 11 intervenants au sein de nos EAJE et RPE,
- Des partenaires tels que l'EHPAD de Gevrey-Chambertin, l'unité des sapeurs-pompiers de Gevrey Chambertin, la grande crèche la Coccinelle de l'ADMR de Nuits-Saint-Georges, l'école maternelle de Gevrey-Chambertin, la Karrière de Villars-Fontaine...
- Des partenariats transversaux entre services internes avec l'école de musique intercommunale de Gevrey-Chambertin, les médiathèques du territoire, les accueils périscolaires de Gevrey-Chambertin et de Villers-la-Faye et également des partenariats entre les RPE et les crèches.
- Du soutien et des échanges avec des partenaires institutionnels.

• Diversifier et renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant.

Développer l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

Un nouveau règlement d'attribution de place en crèche mis en place dès la commission de mai 2023 et un circuit de prise en charge des demandes en amont et à la suite de la commission nous permet une grande lisibilité et un suivi qualitatif et quantitatif très satisfaisant. Des diagnostics de territoire, des rencontres avec des porteurs de projets privés, le suivi de projets futurs de la collectivité, permettent une vision globale du territoire pour anticiper les besoins qui seront à travailler les prochaines années.

Développer l'accueil de stagiaires/apprentis et de futurs professionnels de la petite enfance.

Pérennisation de l'accueil de stagiaires et d'apprentis au sein du service.

En août 2023 un CDD d'un an a été signé avec notre apprenti CAP AEPE au sein de la micro-crèche.

• Proposer des solutions de soutien à la parentalité et d'accompagnement des familles :

Mettre en place des espaces et des actions de soutien à la parentalité / d'accompagnement des familles.

Pour 2023, ce sont des temps festifs (goûter de Noël, fête d'été, chandeleur, carnaval,...) ou des ateliers parents enfants qui ont été proposés au sein des crèches (yoga parents/enfants, motricité, éveil musical).

Chiffres clés 2023

POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE :

Le territoire de la Communauté de communes compte au 31 décembre 2023, **167 assistantes maternelles (168 en 2022)**, bien réparties sur les 2 RPE : 84 pour Gevrey/Noiron et 83 pour Nuits-Saint-Georges.

Ces mêmes données (Imaje CAF) indiquent **739 familles avec enfants de moins de 3 ans** sur notre territoire, dont 441 dépendant des communes rattachées au RPE de Gevrey/Noiron et 298 pour le RPE de Nuits-Saint-Georges.

Les Guichets Uniques sont de mieux en mieux repérés par le public, cette année **131 rendez-vous** ont eu lieu au sein des 2 RPE.

Pour les temps collectifs des RPE :

- Les **160 animations** hebdomadaires « régulières » ont regroupé 65 assistantes maternelles et 184 enfants différents.
- Les **7 temps dits « festifs »**, ont regroupé 22 assistantes maternelles et 63 enfants différents.
- Les **5 soirées** d'informations, de partages, de sensibilisation, ont regroupé 27 assistantes maternelles différentes.

POUR LES CRÈCHES :

Durant cette année, accueil de **28 enfants différents à la micro-crèche Les Lucioles, dont 10 en accueils occasionnels, et 47 enfants différents à la Fée Clochette, dont 22 occasionnels.**

A noter que le service a répondu à 10 demandes d'accueil d'urgence.

POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE PETITE ENFANCE :

Mise en place de 3 journées pédagogiques :

- En février pour l'ensemble du service : matinée de formation en interne avec la Croix Rouge de Quétigny « Initiation aux 1ers secours, enfants et nourrissons » puis après midi avec intervention de l'AIST « Présentation / Prévention du travail en Petite Enfance / Risques ».

- En août, journée intra structure : à la Fée Clochette, une journée avec Caroline Tribondeau, autour de la cohésion d'équipe, la confiance en soi et la communication ; aux Lucioles, une journée avec Aurélie Dugrés, autour de la communication avec les enfants et les familles.

- En octobre pour l'ensemble du service : matinée avec bilan et projets du service (présentation du règlement de fonctionnement des 2 EAJE à partir du 1^{er} janvier 2024, DSP, CTG...), travail commun sur le projet d'établissement des EAJE (présentation, attentes, échéances), rencontre avec le Président, le DGS et le chef de service. Puis après-midi de formation en interne avec la Croix Rouge de Quétigny « Savoir manipuler des extincteurs ».

FORMATION :

11 agents ont bénéficié de formations individuelles au CNFPT.

1 agent, auxiliaire de puériculture, a participé à une formation d'intégration au CNFPT.

1 formation en interne pour 3 agents sur le logiciel de gestion pour les EAJE.

2 agents, une auxiliaire de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants, inscrites à des préparations au concours.

1 agent, CAP AEPE, a validé sa VAE d'auxiliaire de puériculture.



SERVICE ENFANCE

Missions

Le service Enfance a pour missions principales de :

- Répondre aux besoins de garde des familles en périodes scolaires en proposant des temps d'accueils périscolaires avant et après l'école, durant le temps de la pause méridienne avec restauration et les mercredis, pour les enfants scolarisés sur le territoire, de la toute petite section maternelle jusqu'à la fin du CM2.

- Répondre aux besoins de garde des familles en période de vacances scolaires en proposant des temps d'accueils de loisirs enfance et jeunesse pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans.

- Promouvoir des accueils de qualité qui répondent aux exigences réglementaires attendues (DDCS / PMI) dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs par la réalisation d'un PEDT qui décline les intentions éducatives de la Communauté de communes.

- Proposer des accueils de qualité répondant aux intentions et valeurs éducatives de la Communauté de communes sur l'ensemble du territoire.

Objectifs

Pour le périscolaire :

Accueillir les enfants scolarisés entre 3 et 11 ans avant l'école, durant la pause méridienne, après l'école et le mercredi en période scolaire.

Proposer des activités diversifiées et aménagées en fonction des âges, participer à la réussite scolaire en favorisant des temps aménagés en cohérence avec le temps scolaire, proposer un repas équilibré durant le temps de la pause méridienne.

Pour l'extrascolaire :

Accueillir les enfants de 3 à 17 ans et proposer des activités de loisirs diversifiées durant les vacances.

Favoriser la découverte de son environnement et de l'autre.

Proposer une offre de loisirs jeunesse (11/17 ans) durant les congés scolaires dans la continuité de l'offre d'accueil pour les 3/10 ans.

Public

Le territoire compte 2 573 élèves scolarisés en école maternelle ou élémentaire et 1 243 collégiens. 2 194 enfants étaient inscrits au périscolaire à la rentrée 2023 (contre 1 907 en 2022)

Parmi eux, en moyenne (chiffres septembre 2023), 377 fréquentent l'accueil périscolaire du matin (-18,22 % par rapport à 2022), 603 fréquentent l'accueil périscolaire du soir (-15,54 %) et 1 653 fréquentent le service de restauration scolaire (+ 0,12 %).

Cet effectif important sur le temps du midi, stable par rapport à 2022, constitue un enjeu fort en matière d'organisation du service au regard des importants moyens nécessaires.

1 582 sont inscrits le mercredi en extrascolaire (-5,5 %), mais la fréquentation journalière moyenne est de 276 enfants, ce qui traduit une fréquentation très irrégulière par rapport aux inscriptions.

Comparé à l'exercice 2022, nous constatons une baisse de la fréquentation en accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que du mercredi.

Moyens

Personnel :

Plus de 130 agents interviennent au sein du service Enfance, qu'ils soient agents administratifs, agents techniques (entretien et restauration), animateurs, adjoints de direction et responsables de proximité, directeurs adjoints.

Le nombre d'agents peut varier en fonction des périodes d'activités et du nombre d'enfants inscrits aux accueils et en fonction du respect des taux d'encadrement exigés par la DDCS.

Des stagiaires BAFA, ou en formation sur les métiers de l'animation peuvent être accueillis pour des périodes de stage pratique.

L'année 2023 aura été marquée par une diminution du nombre de départs volontaires et une relative stabilisation des effectifs, en particulier au niveau des responsables. Les absences imprévues demeurent une difficulté de gestion au quotidien, en particulier sur le temps du midi où les postes n'ont jamais été au complet durant l'année 2023.

La gestion des effectifs du personnel s'améliore légèrement par rapport à 2022, marquant l'amorce d'une dynamique plus positive, portée par la priorité donnée dans les objectifs annuels aux recrutements, à la formation, la qualification, l'organisation des conditions de travail, et les moyens dans la limite des capacités budgétaires.

Budget de fonctionnement et investissement :

TOTAL			
	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
DÉPENSES	4 798 340 €	4 704 561,61 €	5 261 950,00 €
RECETTES	2 589 377 €	2 818 745,18 €	2 804 500,00 €
SOLDE	-2 208 963 €	- 1 885 816,43 €	- 2 457 450,00 €

Infrastructures / matériel spécifique :

Peu d'investissements ont été réalisés en 2023 à part des renouvellements de matériels de restauration et de mobilier, budgétés à hauteur de 23 600 €.

PÉRISCOLAIRE :

15 structures d'accueil réparties sur le territoire (soit intégrées ou contiguës aux pôles scolaires), avec des structures vieillissantes ou de capacité d'accueil insuffisante pour la demande sur une partie du territoire.

Les réflexions et les échanges se sont poursuivis sur les perspectives de nouveaux regroupements, réhabilitations ou constructions d'accueils de loisirs, en lien avec les communes, dans la continuité des orientations de 2022 :

- Etudes de programmation du projet de pôle scolaire pour le RPI Saulon-la-Chapelle / Barges.
- Attribution du concours de maîtrise d'œuvre au cabinet SILT pour la construction d'un nouvel accueil de loisirs à Gevrey-Chambertin et début des études de maîtrise d'œuvre fin 2023.
- Etude de programmation et de faisabilité pour la création d'un site périscolaire sur le secteur Brochon - Fixin - Couchey.

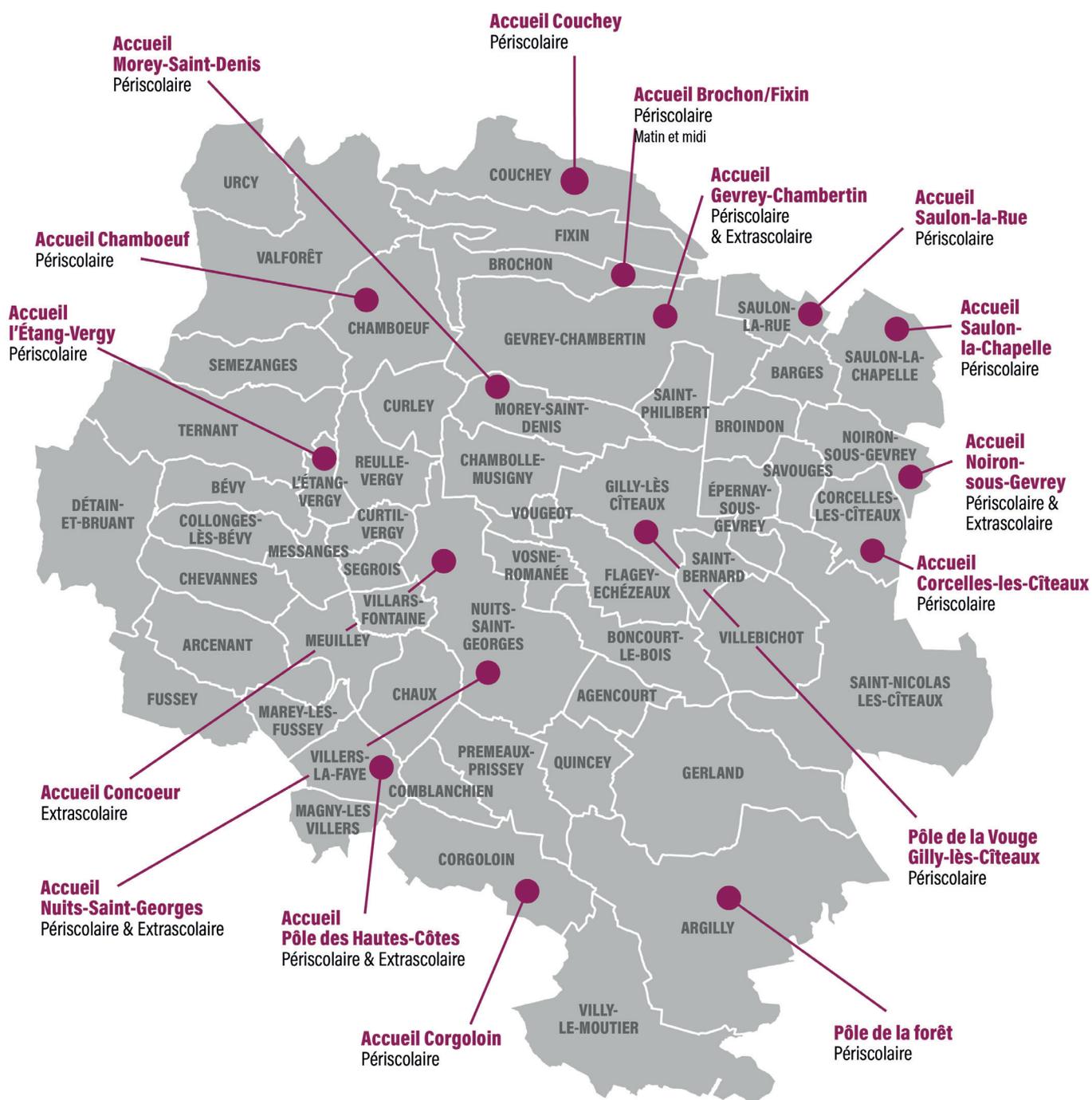
EXTRASCOLAIRE :

Maintien de l'organisation mise en place en 2021 pour réduire le nombre de site ouverts durant les vacances scolaires. Les fréquentations et les demandes d'inscriptions n'ont pas retrouvé en 2023 les niveaux des années d'avant la crise sanitaire, confirmant la tendance de 2022.

Réalisation d'une étude pour la réhabilitation du site extrascolaire de Concoeur, et début d'une réflexion interne sur l'organisation des activités extrascolaires d'été.



IMPLANTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL PÉRI ET EXTRASCOLAIRES DE LA DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES



Organisation du service :

- Maintien de l'organisation du service avec les deux postes d'adjoints de direction et le remplacement en interne d'un des deux postes vacants à la rentrée 2023.

- Pérennisation de postes de responsables diplômés sur tous les sites, et un effort accru sur le remplacement des postes vacants dès que possible. La difficulté principale demeure le recrutement d'agents pour les temps de restauration, malgré une mutualisation de deux postes avec le service du CLAS, et la capacité de remplacement en cas de pic d'arrêts maladies ou d'accidents.

- Un effort a également été réalisé sur l'attractivité du métier, l'accueil et la formation de stagiaires. Un dispositif de formation en intra par apprentissage de stagiaires CPJEPS a été mise en place à la rentrée 2023 avec le GIEQ SALTO, permettant à la fois de qualifier des contractuels de la collectivité, d'attirer et de former des nouveaux animateurs, et de renforcer les équipes sur les temps les plus stratégiques.

- Développement des formations pour les agents (fondamentaux du métier, gestes de premiers secours, maniement d'extincteurs, BAFA...).

- L'étude d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) s'est achevée au printemps 2023 et la convention a pu être signée avec la CAF en septembre 2023, après présentation aux partenaires techniques et aux élus communautaires.

- Mise en œuvre des objectifs du PEDT, se traduisant par une amélioration de la qualité des accueils, et le développement des partenariats en interne et en externe.

- Rédaction de nouvelles conventions de mise à disposition de locaux ou de partages de charges pour le périscolaire, suite à la dissolution du service commun scolaire et à la restitution de bâtiments aux communes ou SIVOS à créer.

- Amélioration de la qualité administrative avec la mise en place d'une possibilité pour les familles de s'inscrire directement par voie dématérialisée

sur le Portail Familles pour la campagne 2023-2024. Le taux d'inscriptions dématérialisées a atteint environ 25% et s'avère plus simple et plus rapide pour les usagers comme pour les agents. 523 familles se sont inscrites par voie dématérialisée à la rentrée 2023.

- Maintien du renfort administratif saisonnier mis en place pour sécuriser la période des inscriptions durant l'été 2023, permettant une rentrée plus sereine pour les responsables.

- La carte des accueils de loisirs n'a pas connu de nouvelles modifications.

- Reconduction du marché de restauration scolaire au 1^{er} septembre 2023 à l'issue de la première année de fonctionnement et malgré des divergences sur les tarifs avec le prestataire.

- Les tarifs des accueils de loisirs et des repas de restauration n'ont pas évolués durant l'année 2023.

Projets de service - perspectives 2024 :

- Evolution des tarifs des accueils de loisirs au 1^{er} janvier 2024 pour passer à un calcul sur la base du quotient familial CAF suivant les recommandations de la CNAF.

- Poursuite de l'amélioration de la qualité administrative avec le maintien et le développement des inscriptions directes dématérialisées sur le Portail Familles pour les inscriptions 2023-2024.

- Poursuite du dispositif de formation de stagiaires CPJEPS en contrat d'apprentissage par alternance au sein de la structure en partenariat avec le GIEQ SALTO, au regard des résultats positifs du dispositif.

- Réalisation d'une étude spécifique sur l'état de l'offre et des besoins de la jeunesse du territoire, avec les partenaires du territoire, pour élaborer la politique jeunesse de la Communauté de communes,

- Mise en œuvre progressive du programme d'action de la CTG et développement de la coordination.

SERVICE CLAS - PRÉVENTION - ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Le recul de fréquentation constaté à partir d'octobre 2021 et suite à la crise sanitaire, s'est confirmé, voire accentué au 1^{er} semestre 2022, avec une nette démobilitation des parents.

Le service a également connu des difficultés d'organisation importantes, qui ont conduit à sa mise en suspens volontaire à partir de juillet 2022, dans l'attente de recrutements et de nouvelles perspectives. 2023 a donc été l'année de relance de ce service.

Missions

Le service a pour missions principales :

- De proposer un accompagnement scolaire aux enfants qui en ont besoin, en lien avec l'éducation nationale et conformément aux principes de la Charte Nationale pour l'Accompagnement à la Scolarité,
- De réaliser des actions de préventions des risques et besoins des enfants et de leurs familles, en partenariat et complémentarité avec les acteurs éducatifs, associatifs ou sociaux du territoire,
- D'accompagner les familles du territoire dans leur parentalité selon les besoins et thématiques nécessaires.

Ces trois missions sont à la fois indépendantes et étroitement liées dans leur mise en œuvre sur le terrain.

Objectifs

La priorité pour 2023 a été le recrutement d'une nouvelle responsable pour le service, la construction d'une nouvelle équipe, et la relance des activités avec une priorité donnée à l'accompagnement à la scolarité sur les deux sites de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, mais uniquement en âge élémentaire à la rentrée scolaire 2023.

Les interventions du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) en collège ont été arrêtées en raison d'un développement de leurs missions et moyens propres sur

l'accompagnement scolaire, redondant avec ce qui pourrait être proposé.

Parallèlement, un audit des besoins relatifs aux trois missions a été réalisé auprès des partenaires et établissements scolaires durant le 2^{ème} semestre 2023.

Public

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) s'adresse aux enfants en difficulté scolaire, orientés par les responsables d'établissements scolaires et dont les familles acceptent la participation au CLAS.

Les effectifs très modestes à la rentrée 2023 ont rapidement augmenté.

Les actions de prévention sont réalisées en direction des enfants de 3 à 17 ans et des familles du territoire.

L'accompagnement à la parentalité s'adresse aux familles d'enfants de tous âges.

Moyens

Personnel :

Recrutement d'une référente, cheffe du service CLAS, Prévention et Parentalité au 1^{er} juin 2023, puis ouverture de quatre postes à temps non complet au BP 2023 à partir de septembre 2023 pour la réalisation des missions. Trois des postes ont pu être pourvus dès la rentrée 2023 et 5 bénévoles ont été recrutés. Ces effectifs ont augmenté progressivement par la suite.

Le service s'appuie également sur l'équipe administrative et de secrétariat de la Direction de l'Enfance, pour les courriers et la facturation.

Budget de fonctionnement :

TOTAL			
	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
DÉPENSES	91 495,00	50 934,11	125 670,00
RECETTES	-	24 515,67	7 975,00
SOLDE	-91 495,00	-26 418,44	-117 695,00

Equipement / Infrastructures :

L'accompagnement à la scolarité est réalisé dans les locaux du Centre Geneviève Martin pour Nuits-Saint-Georges, et dans les locaux du bâtiment "Arc-en-Ciel" pour Gevrey-Chambertin.

Pour les autres sites, le CLAS se déroule directement après l'école dans les locaux scolaires mis à disposition par les communes ou SIVOS.

- Poursuivre les actions de prévention à destination des enfants et des familles, en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire,

- Développer la mission d'accompagnement à la parentalité, pour les familles ayant des enfants de tous âges.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS 2023

Organisation du service :

- Recrutement de la référente CLAS-Prévention-Parentalité,

- Reconnaissance d'une coordination « Accompagnement à la parentalité » pour 0.3 ETP par la CAF dans le cadre de la CTG,

- Relance du CLAS élémentaire à Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin,

- Etude des besoins du territoire, rencontre des directeurs d'écoles dans la perspective d'un élargissement du périmètre sur d'autres communes à partir de septembre 2023, suivant les possibilités de recrutements de professionnels et de bénévoles,

- Mise en place de premières actions de prévention avec les collèges de Gevrey-Chambertin et 4 écoles élémentaires du territoire (harcèlement, risques numériques...).

Projets de service - perspectives :

- Ouverture de groupes à Gilly-lès-Cîteaux, Saulon-la-Chapelle et Saulon-la-Rue en janvier 2024,

- Etoffer les actions de prévention et les partenariats avec les acteurs sociaux et éducatifs du territoire,

- Continuer à développer le CLAS sur le territoire dans la limite des moyens disponibles, en personnel notamment (manque de bénévoles). Renforcer l'ouverture sportive et culturelle pour les bénéficiaires,



Chiffres clés 2023

Déploiement du CLAS dans 3 nouvelles communes en plus de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

32 enfants inscrits au CLAS en 2023

Plus de 300 enfants / collégiens confondus ont participé aux actions et projets du CLAS

5 actions à la parentalité organisées (thèmes : harcèlement, troubles dys, lecture, jeux parents / enfants, savoir rouler à vélo)

60 familles ont participé à des "Instants Parents"

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

Missions et objectifs

Garantir l'accès pour tous à une offre culturelle variée en tenant compte de chaque individualité (âge, conditions physiques, niveaux de lecture...);

Encourager et valoriser la production culturelle et artistique par la diffusion des collections (livres, revues, dvd, jeux vidéo, CD, vinyles...) et la médiation (animations pour tous les publics);

Offrir à la population un lieu de vie et d'échanges, de rencontres et de convivialité.

Moyens

Personnel :

En 2023, une équipe de 5 agents ETP (dont une cheffe de service), 1 agent à 20h et 1 agent à 80% pour le service au public et les animations + 1 agent affecté à l'équipement des documents et petites réparations.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Un réseau de 5 sites : Couchey, Gevrey-Chambertin, L'Etang-Vergy, Meuilley et Nuits-Saint-Georges, ouverts plus de 42h par semaine, entre le mardi et le samedi.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2023

Reconquête des publics après la crise sanitaire du Covid (animations, développement des collections : vinyles, jeux vidéo, animations jeux de société, prêt d'équipement multimédia...).

Développement du rayonnement du réseau sur le territoire (communication à la population, animations hors-les-murs).

Proposition d'un nouveau projet de service : une bibliothèque itinérante et éphémère.

Reprise des animations régulières dans et hors les murs qui favorisent l'inscription en médiathèque : accueils et animations de classes, foyers, seniors, Pause Culture, Bébés Lecteurs, Croqueurs d'Histoires : **278 actions pour environ 5 821 participants.**

PROJETS ET ACTIONS 2023

- Nuit de la Lecture en janvier ;
- Salon ViniBD et rencontre d'auteur en mars ;
- Atelier d'écriture et spectacle avec San Seyha en mars ;
- Journée de la Réserve Naturelle en mai ;
- Bourse aux livres en juin ;
- Festival Chut (animations autour de la musique en partenariat avec l'école de musique intercommunale et le département) en juin ;
- Festival Partir en Livre pendant l'été ;
- Mois de l'imaginaire, spécial Harry Potter (événement en transversalité), en octobre ;
- Mois du film documentaire en novembre.



Mois du Doc 2023 - Saulon-la-Chapelle



Festival Chut!, Fête de la Musique et Bourse aux Livres



Mois de l'Imaginaire, spectacle danse - ©Temps Danse Jazz

Chiffres clés 2023

Médiathèques

1 720 lecteurs dont 361 nouveaux inscrits

49 615 documents

81 collectivités inscrites : écoles, collèges, associations, ...

84 940 prêts dont 8 248 aux collectivités

14 886 documents réceptionnés sur le réseau par la navette entre les 5 sites

6 753 réservations de documents (dont drive)

360 animations avec 8 182 participants, dont 234 animations pour des groupes.

Un site internet et une page Facebook dédiés



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Missions et objectifs

Permettre d'acquérir les éléments constitutifs d'une pratique musicale de qualité.

Permettre d'acquérir une culture musicale très diversifiée (lire, écrire, entendre, comprendre, mémoriser, analyser, inventer...).

Proposer une pratique régulière individuelle ou collective.

Proposer des projets pédagogiques et artistiques.

Permettre à chaque élève de développer, outre ses capacités artistiques, son esprit de création, sa personnalité, son autonomie.

Moyens

Personnel :

22 agents dont un directeur et un directeur adjoint

Infrastructures / Matériels spécifiques :

2 sites (Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges)

PRINCIPALES ACTIONS 2023

L'enseignement est dispensé sur deux sites, l'un à Gevrey-Chambertin, au premier étage de l'Espace Chambertin, et le deuxième à Nuits-Saint-Georges.

Les 336 élèves inscrits proviennent de 49 communes de la collectivité et de 15 communes hors de la collectivité. 70% des élèves ont moins de 18 ans.

L'équipe pédagogique composée de 22 enseignants met en place une organisation des apprentissages dont la cohérence, la continuité et la complémentarité permettent de développer l'expression artistique, la créativité, l'autonomie, la curiosité et la capacité à interpréter de l'enfant ou de l'adulte.

En partenariat avec le réseau des médiathèques intercommunales et la MJC dans le cadre du Mois de l'Imaginaire en octobre 2023, les élèves de l'orchestre junior ont joué différentes pièces issues de la saga Harry Potter.

Tout au long de l'année l'école de musique a proposé des concerts pédagogiques au sein des écoles du territoire.



Pour la fête de la musique, l'école de musique a proposé des prestations d'élèves en première partie du concert donné dans le cadre du Festival Chut en partenariat avec la Médiathèque Côte-d'Or.

PROJETS

Finaliser le dossier permettant le classement de l'école de musique intercommunale en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.



Chiffres clés 2023

336 élèves (enfants et adultes) sont inscrits à l'école de musique. 49 communes sur les 55 sont représentées à l'EMI. Les autres élèves proviennent de 15 collectivités hors de la Communauté de communes.

17 disciplines sont proposées à l'EMI.

230 heures par semaine d'enseignement sont réparties entre l'ensemble des professeurs.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Missions et objectifs

Assurer le développement et les partenariats culturels du territoire.

Proposer une programmation culturelle sur le territoire en lien avec le réseau des médiathèques, la MJC de Nuits-Saint-Georges et les associations partenaires.

Accompagner les municipalités et associations dans les projets culturels.

Affirmer l'identité culturelle du territoire au travers des projets mis en place ou soutenus.

Moyens

Personnel :

1 directeur de l'action culturelle et sportive

1 chargée du développement culturel et des partenariats

1 chargée des publics et événementiel à temps non complet (3,5 jours hebdomadaires)

1 secrétaire

Infrastructures / Matériels spécifiques :

Les bureaux de l'action culturelle sont depuis mai 2022 au sein du nouveau bâtiment accueillant également l'école de musique à Nuits-Saint-Georges.

1 cinéma classé Arts et Essais situé à Nuits-Saint-Georges et exploité par la MJC.

1 bâtiment accueillant la MJC à Nuits-Saint-Georges.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Accompagnement et subventionnement d'événements phares du territoire : Vill'Art (La Karrière), Festival « Sons d'une nuit d'été », Festival « Complètement Barges », Festival « Musique au Chambertin », Salon « Livres en Vignes »...

Le dispositif Ciné Plein Air en partenariat avec la MJC est programmé sur 8 communes du territoire entre le 11 et le 27 juillet 2023. Au total 1 320 personnes ont assisté aux séances en 2023. Sur les 8 programmées, une séance a été annulée pour des raisons météorologiques.

Le Mois du doc 2023 a rassemblé plus de 1 000 spectateurs sur 22 projections dans 22 communes.

PROJETS 2023

En 2023, l'évènement « Voir Un Petit Court » devenu « Festival » en 2022, continue de s'imposer sur le territoire comme un évènement culturel important. Pour cette 8ème édition 6 catégories sont récompensées : le prix du public amateurs jeunesse, le prix du jury amateurs jeunesse, le prix du public amateurs adultes, le prix du jury amateurs adultes, le prix du public professionnel et les 2 prix du jury professionnels (animation et fiction). Le jury n'est constitué que de professionnels du cinéma.

Chiffres clés 2023

Développement culturel

Plusieurs **milliers de spectateurs** aux différents événements soutenus par l'intercommunalité et qui ont pu avoir lieu.

90 000 € de subvention accordés à la MJC.

10 associations en convention de partenariat et plus de **19 000 € de subventions** répartis entre elles.

SPORTS

Missions

Gestion des différents équipements sportifs intercommunaux mis à disposition des associations sportives, écoles et collèges.

Animation sportive du territoire.

Réflexions sur le développement des sports de pleine nature sur le territoire

Moyens

Personnel :

1 directeur de l'action culturelle et sportive,

1 chef de service des sports,

Equipements terrestres : 2 gardiens et 1 agent d'entretien,

Piscines : 1 chef de bassin, 2 maitres-nageurs, 2 chargés d'accueil, 2 sauveteurs secouristes saisonniers.

Infrastructures / Matériel spécifique :

5 équipements terrestres : gymnase Jérôme Golmard à Brochon, salle multi-activités à Saulon-la-Chapelle, salle omnisports, gymnase Henri Pouilly et stade Jean Morin à Nuits-Saint-Georges,

1 piscine intercommunale à Nuits-Saint-Georges,

1 parcours permanent d'orientation à Nuits-Saint-Georges,

Bureaux à la direction culture et sport au Pôle Culture à l'Ecole de Musique de Nuits-Saint-Georges.

- Le 22 octobre dans le cadre du Mois de l'Imaginaire avec 174 personnes dont 84 pour lesquelles il s'agissait d'une première participation.

Mise en place du dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRV) pour la classe de CM1/CM2 de l'école de Morey-Saint-Denis en mai, dans la perspective de l'étendre sur le territoire en 2024.

Développement d'animations transversales :

- avec le Service Enfance Jeunesse ;
- avec le Service Biodiversité et Développement durable autour des Journées de la Réserve Naturelle et de la Semaine de la Mobilité ;
- avec le Réseau des médiathèques pour le Mois de l'Imaginaire ;

Désignation de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase Jérôme Golmard de Brochon et proposition de l'avant-projet sommaire.

Etude de faisabilité concernant la rénovation de la Salle Omnisports de Nuits Saint Georges.

Poursuite de la réflexion sur le sport plein air et notamment la mise en place d'une station de trail sur le territoire.

Chiffres clés 2023

2 collèges, 4 écoles primaires et 32 associations accueillies dans les installations sportives intercommunales ;

294 participants aux CO Familles ;

6 animations menées dans les accueils extrascolaires,

20 attestations Savoir Rouler à Vélo délivrées aux élèves de l'école de Morey-Saint-Denis.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Organisation de Courses d'Orientation Familles :

- Le 2 juillet avec 120 participants dont 60 pour lesquels il s'agissait d'une première participation ;

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Missions et objectifs

Lutter contre l'illectronisme, l'isolement et pour l'inclusion numérique. Créer du lien autour de l'ordinateur. Création d'un réseau d'entraide aux personnes en difficulté numérique.

Moyens

Personnel : 1 conseillère numérique

Infrastructures / Matériels spécifiques :

1 salle informatique à l'Espace France Services à Nuits-Saint-Georges ;

1 véhicule personnel (véhicule de service occasionnel) pour l'Espace numérique itinérant.

PRINCIPALES ACTIONS 2023

Accompagnement des usagers au quotidien dans leur autonomie numérique. Le but étant de leur donner confiance en eux et de leur transmettre toutes les astuces nécessaires à la prise en main de leur appareil (smartphone, tablette et tout autre appareil numérique et connecté).

Mise en place d'ateliers numériques, de cours informatiques, de dépannages, de formations individuelles selon les besoins.

Chiffres clés 2023

250 ateliers numériques dispensés sur le territoire d'une durée d'en moyenne 1h30

87 cours informatiques

312 accompagnements administratifs

169 dépannages numériques sur différents appareils.

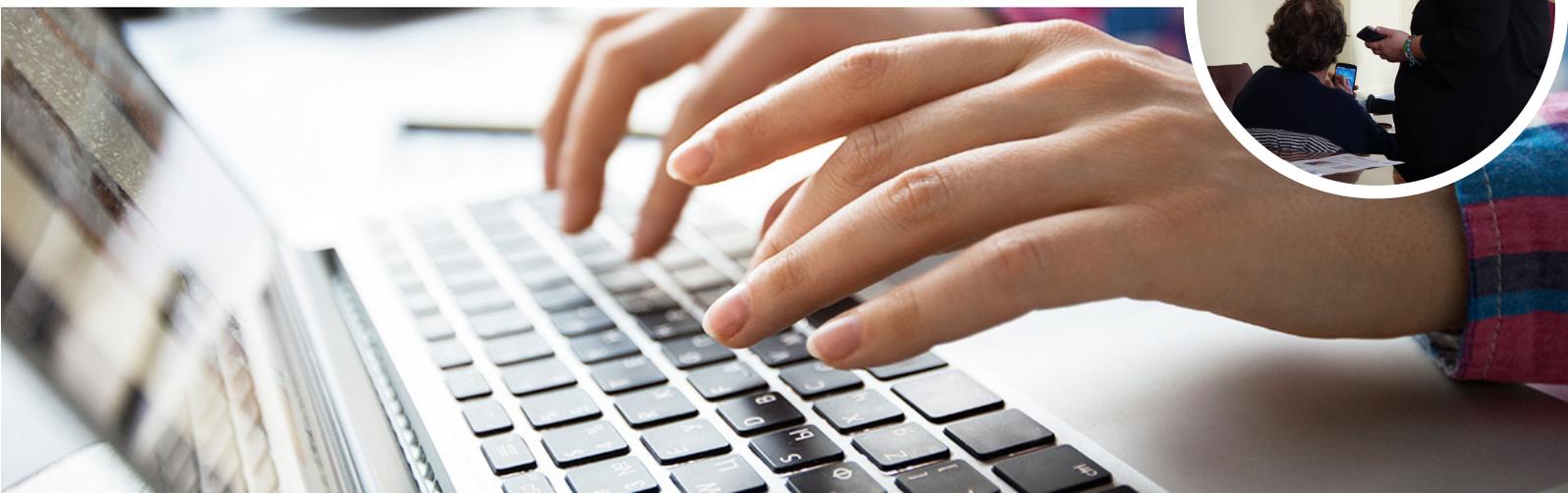
78 formations individuelles

Dates clés 2023

Juin 2023 - Participation aux Journées de la Réserve Naturelle Combe Lavaux-Jean Roland avec un stand espace numérique

4 octobre 2023 - Organisation d'une journée parentalité numérique à Nuits-Saint-Georges dans le cadre de la Semaine Côte-d'Or numérique

Interventions au périscolaire avec plusieurs ateliers numériques **au mois de juin et juillet 2023.**



Missions et objectifs

Permettre à chaque usager d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique pour par exemple réaliser sa demande de carte d'identité/passeport, remplir sa déclaration de revenus sur internet ou encore effectuer une demande de retraite. Qu'ils soient en ville ou à la campagne, les usagers sont accueillis par des personnes formées et disponibles pour effectuer des démarches du quotidien avec l'appui d'un réseau de partenaires (Pôle emploi, DGFIP, Carsat, Caf ect ...) disponibles eux aussi pour une réponse aux besoins des usagers quasi immédiate.

L'autre mission également, conjointement à celle de la conseillère numérique, est d'amener progressivement les usagers vers une autonomie numérique.

Moyens

Personnel : 1 agent France services à plein temps + 1 agent France services à temps partiel (15h)

Infrastructures / Matériels spécifiques :

3 ordinateurs en libre-service + deux photocopieurs.



PRINCIPALES ACTIONS 2023

Quotidiennement, les agents France services accompagnent les citoyens dans leurs démarches administratives. La présence des partenaires sur place et à distance est un atout et permet d'offrir un bouquet de services aux usagers dans le besoin ou en difficulté numérique.

En 2023 également :

- Demande d'équipement avec un ordinateur supplémentaire et du matériel pour des rendez-vous en visio.

Chiffres clés 2023

1 274 usagers accompagnés

61,9 % des usagers viennent de Nuits-Saint-Georges

25,3 % des usagers viennent des autres communes du territoire

12,8 % n'ont pas souhaité nous transmettre leur localisation (assistance par téléphone)

20 minutes : c'est la durée moyenne d'un rendez-vous à France services

128 usagers ont demandé le libre accès au poste informatique

Les partenaires les plus sollicités cette année sont : DGFIP (bien immobilier), ANTS (permis de conduire, carte d'identité), caisse de retraite.

Constatation en 2023 d'un nombre important de visites les lundis et mardis.

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS

Secrétariat de mairie

Le service commun secrétariat de mairie met à disposition des 14 communes adhérentes 7 agents communautaires qui assurent l'accueil et le secrétariat des mairies.

Budget 2023 financé par les communes adhérentes : 399 467 €

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (SCoT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin

En 2023, la Communauté de communes met à disposition du syndicat mixte du SCoT 2 agents pour une partie de leur temps de travail.

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers

La Communauté de communes met un agent des services techniques communautaires à disposition de ces deux communes pour l'entretien de leurs espaces municipaux.

Avec les associations foncières

La Communauté de communes met ses services à disposition de 17 associations foncières (AFR) du territoire pour la gestion comptable et administrative.

Les frais inhérents à cette mise à disposition sont remboursés par les AFR.

ANNEXES

RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU EXÉCUTIF

Délibérations des bureaux communautaires 2023

Bureau communautaire - Séance du 17 janvier 2023 :

B/23/01 - Objet : ZAE les Terres d'Or III à Gevrey-Chambertin et Ecoparc Le Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges - Autorisation de signature de promesses de vente et actes définitifs de vente- Divers lots.

B/23/02 - Objet : Rénovation énergétique du gymnase J. Golmard à Brochon - Approbation du programme de l'opération et désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

B/23/03 - Objet : Demande de subvention au titre de la rénovation énergétique du stade de rugby communautaire.

B/23/04 - Objet : Procès-verbal de mise à disposition de biens dans le cadre du partage des bâtiments scolaires et périscolaires situés sur les communes de Chamboeuf - Couchey - Gevrey-Chambertin - L'Etang-Vergy et Morey-Saint-Denis.

B/23/05 - Objet : Budget Déchets - Réalisation d'un emprunt de 700 000 €.

B/23/06 - Objet : Budget Déchets - Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire - Séance du 21 février 2023 :

B/23/07 - Objet : Eau potable et assainissement - Mise à jour du bordereau de prix et forfaitisation du coût de réalisation de nourrices pour branchements d'eau potable.

B/23/08 - Objet : Assainissement - Tarification pour les participations à l'HL vinifié aux frais de fonctionnement 2022 des stations d'épurations de Flagey-Echezeaux et Meuilley.

B/23/09 - Objet : Attribution d'une aide financière à la SAS GMCC - Hôtel Le Clos Badan à Agencourt - dans le cadre du règlement des aides à l'immobilier d'entreprises.

B/23/10 - Objet : Aides à l'immobilier d'entreprises - Signature d'une nouvelle convention d'autorisation avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et adoption du nouveau règlement d'intervention en vigueur au 1er mars 2023.

B/23/11 - Objet : Renouvellement par avenant de la convention de coopération avec Cci Métropole de Bourgogne dans le cadre de la politique du commerce local.

B/23/12 - Objet : Espace Naturel Sensible (ENS) du Bois de Montfée - Mise en œuvre 2023 du plan de gestion.

B/23/13 - Objet : Convention pour la consignation des fonds ERC (Eviter Réduire Compenser).

B/23/14 - Objet : Accompagnement de la Communauté de communes sur l'attribution des fonds ERC par la Chambre d'Agriculture.

B/23/15 - Objet : Demande de subvention pour la réalisation du schéma directeur des énergies renouvelables.

B/23/16 - Objet : Aide aux travaux de rénovation énergétique dédiées aux particuliers propriétaires de leur logement - Modification du règlement d'intervention.

B/23/17 - Objet : Autorisation de signature du Président - Convention de refacturation des emprunts avec les communes de Gevrey-Chambertin, Morey-Saint-Denis, Couchey, Chamboeuf et SIVOS de Val Vergy.

B/23/18 - Objet : Engagement d'un appel à projets auprès des collèges de la Communauté de Communes.

Bureau communautaire - Séance du 14 mars 2023 :

B/23/19 - Objet : ZAE « La Petite Champagne » II à Gilly-les-Cîteaux - Signature de convention de servitude et de passage - Annule et remplace délibération B/22/104 du 08 novembre 2022.

B/23/20 - Objet : Marché d'aménagement de l'Ecoparc d'Activité le Pré St Denis à Nuits-Saint-Georges - Lot n° 1 Voiries-Terrassements-Maçonnerie - Modification n° 2.

B/23/21 - Objet : Autorisation signature convention d'utilisation et du règlement de service de la chaufferie collective et du réseau de chaleur à Chamboeuf.

B/23/22 - Objet : Services techniques - Pose d'une climatisation réversible dans les locaux vestiaires, réfectoire et bureau au Centre Technique Intercommunal.

B/23/23 - Objet : Convention de mise à disposition de la piscine communautaire de Nuits-Saint-Georges au bénéfice de l'Ecole des Bambous.

B/23/24 - Objet : Convention temporaire d'occupation du domaine public à titre précaire - Complexe sportif de Vougeot.

B/23/25 - Objet : Budget principal - Admission en non-valeur diverses créances.

B/23/26 - Objet : Budget Assainissement Gevrey-Nuits - Admission en non-valeur des créances assainissement.

B/23/27 - Objet : Budget Eau Régie - Admission en non-valeur des créances eau potable.

B/23/28 - Objet : Budget Déchets - Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire - Séance du 18 avril 2023 :

B/23/29 - Objet : Reprise des matériaux issus de la collecte sélective.

- B/23/30 - Objet : Entente territoriale - Avenant n° 1 à la convention d'Entente territoriale.
- B/23/31 - Objet : Renouvellement de la convention avec l'éco-organisme Refashion.
- B/23/32 - Objet : Site de Saule Guillaume - Renouvellement d'autorisations d'occupation précaires du domaine public.
- B/23/33 - Objet : Attributions de fonds de concours au titre du dispositif de soutien à l'investissement des communes - Exercice 2022.
- B/23/34 - Objet : Actions Biodiversité bénéficiant du soutien du CD21 - Convention annuelle d'objectifs 2023.
- B/23/35 - Objet : Reversement de la participation de la commune de Vougeot aux fluides du complexe sportif pour les années 2021/2022.
- B/23/36 - Objet : Attribution du marché de rénovation énergétique du stade Jean Morin à Nuits-Saint-Georges.
- B/23/37 - Objet : Fonds Spécial Lecture 2023 du Conseil départemental de la Côte-d'Or.
- B/23/38 - Objet : Audit énergétique du groupe scolaire et périscolaire des Hautes Côtes à Villers-la-Faye.

Bureau communautaire - Séance du 23 mai 2023 :

- B/23/39 - Objet : Prise en charge des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (hors déchets issus des lampes) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation et prise en charge des déchets issus des lampes collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets.
- B/23/40 - Objet : Entente territoriale - Avenant n°1 à la convention d'Entente territoriale. Annule et remplace la délibération n° B/23/30 du 18 avril 2023.
- B/23/41 - Objet : Ecoparc d'activité « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges - Vente à la SCI BPGA.
- B/23/42 - Objet : Aménagement de la ZAE « Les Terres d'Or 3 » à Gevrey-Chambertin - Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien-maintenance pour la création d'un tourne-à-gauche d'accès sur la RD 109 D.
- B/23/43 - Objet : Réactualisation du règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires.
- B/23/44 - Objet : Mise à jour du règlement intérieur de l'école de musique intercommunale.
- B/23/45 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droit public du domaine culturel année 2023.
- B/23/46 - Objet : Attribution de l'accord cadre de fournitures administratives.
- B/23/47 - Objet : Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Côte-d'Or.
- B/23/48 - Objet : Appel à projets 2023 auprès des collèges du territoire.
- B/23/49 - Objet : Budget Eau régie - Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
- B/23/50 - Objet : Budget assainissement Gevrey-Nuits - Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
- B/23/51 - Objet : Budget Déchets - Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire - Séance du 20 juin 2023 :

- B/23/52 - Objet : Eau DSP - Renouvellement de bail d'occupation du domaine public pour l'implantation d'équipements techniques de communication avec TOTEM France - Commune de Vosne-Romanée.
- B/23/53 - Objet : Vente ZAE « Les Terres d'Or III » à Gevrey-Chambertin – Autorisation de signature de promesses de vente et actes authentiques.
- B/23/54 - Objet : Vente Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Substitution d'acquéreur.
- B/23/55 - Objet : Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges - Convention d'occupation temporaire pour l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- B/23/56 - Objet : Adoption du règlement de gestion du fonds commun d'aide aux projets touristiques communaux.
- B/23/57 - Objet : Convention de mise à disposition de locaux périscolaires par le SIVOS de Chamboeuf.
- B/23/58 - Objet : Convention de mise à disposition de locaux périscolaires par le SIVOS de l'Etang-Vergy.
- B/23/59 - Objet : Convention cadre pour la mise à disposition de personnels en contrat d'apprentissage avec CIEQ SALTO.
- B/23/60 - Objet : Pôle médical à Saulon-la-Chapelle – Fixation du loyer et rédaction du bail professionnel.

Bureau communautaire - Séance du 10 juillet 2023 :

- B/23/61 - Objet : Assainissement DSP – Travaux de reconstruction intégrale de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle.
- B/23/62 - Objet : ZAE Les Terres d'Or III à Gevrey-Chambertin – Autorisations de signatures de promesses de vente et actes authentiques.
- B/23/63 - Objet : Approbation de l'avenant 2023 au Contrat de Relance et de Transition Ecologique pour le territoire du Pays Beaunois.
- B/23/64 - Objet : Site de Saule Guillaume – Réfection du chemin d'accès aux activités de Cross Car, Moto Cross et Jet Ski.
- B/23/65 - Objet : Avenant n° 2 à la convention relative à la répartition des frais de fonctionnement communs au SIVOS de la Plaine et à la Communauté de communes pour la gestion du pôle scolaire et périscolaire de la Vouge.
- B/23/66 - Objet : Versement du prix du jury de la compétition professionnelle film de fiction du festival « Voir un petit court » 2023.
- B/23/67 - Objet : Versement du prix du jury de la compétition amateur du festival « Voir un petit court » 2023.
- B/23/68 - Objet : Versement du prix du jury de la compétition professionnelle film d'animation du festival « Voir un petit court » 2023.
- B/23/69 - Objet : Budget Principal – Admission en non-valeur des créances.
- B/23/70 - Objet : Budget Eau régie – Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
- B/23/71 - Objet : Budget Assainissement Gevrey-Nuits – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
- B/23/72 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire - Séance du 12 septembre 2023 :

- B/23/73 - Objet : Eau DSP – Renouvellement de bail d'occupation du domaine public pour l'implantation d'équipements techniques de communication avec TOTEM France – Commune de Féney.
- B/23/74 - Objet : Eau potable – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- B/23/75 - Objet : Assainissement – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de canalisation d'eaux usées entre Nuits-Saint-Georges et la STEP de Quincey.
- B/23/76 - Objet : Assainissement DSP – Travaux de reconstruction intégrale de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle. Modification de la délibération B/23/61 du 10 juillet 2023.
- B/23/77 - Objet : ZAE Les Terres d'Or III à Gevrey-Chambertin – Autorisation signature de promesse de vente et acte authentique.
- B/23/78 - Objet : Aide à l'immobilier d'entreprise – Attribution d'une subvention à la SARL PRIMETIQ.
- B/23/79 - Objet : Rénovation énergétique du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon – Demande de subvention au Conseil départemental de la Côte d'Or au titre du dispositif « Plan Marshall – Grands projets Côte d'Or ».
- B/23/80 - Objet : Signature de la convention de mise à disposition des équipements sportifs communautaires au Collège La Champagne de Brochon.
- B/23/81 - Objet : Subvention à la MJC – Maison pour Tous dans le cadre des cinémas de plein air.
- B/23/82 - Objet : Ecole de Musique Intercommunale - Convention de prestation de service avec l'association Chorale Albasso.
- B/23/83 - Objet : Ecole de Musique Intercommunale - Convention de prestation de service avec les mairies et les SIVOS.
- B/23/84 - Objet : Création d'une convention de mise à disposition des locaux périscolaires et de restauration scolaire de la commune de Couchey à la Communauté de communes.
- B/23/85 - Objet : Création d'une convention de mise à disposition des locaux périscolaires et de restauration scolaire de la commune de Morey-Saint-Denis à la Communauté de communes.
- B/23/86 - Objet : Budget Eau régie – Admission en non-valeur des créances eau potable.
- B/23/87 - Objet : Budget Assainissement Gevrey-Nuits – Admission en non-valeur des créances assainissement.
- B/23/88 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
- B/23/89 - Objet : Budget Principal – Admission en non-valeur des créances périscolaires.

Bureau communautaire - Séance du 17 octobre 2023 :

- B/23/90 - Objet : Entente territoriale – Avenant n° 1 à la Convention d'Entente territoriale.
- B/23/91 - Objet : Convention avec l'Eco-organisme CYCLEVIA.
- B/23/92 - Objet : Marché de travaux des aménagements de l'Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Lot n°1 - Modification contractuelle par introduction d'une clause d'indexation.
- B/23/93 - Objet : Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Autorisation de vente d'un lot.
- B/23/94 - Objet : Sollicitation d'une aide financière au Conseil Départemental de la Côte-d'Or pour le festival « Voir un Petit Court » édition 2024.
- B/23/95 - Objet : Transfert de propriété pôle scolaire de Chamboeuf et de l'Etang-Vergy à la suite de la dissolution du service commun scolaire.
- B/23/96 - Objet : Remboursement à la commune de Saulon-la-Rue des frais de fonctionnement du périscolaire et du restaurant scolaires années 2019 à 2022.
- B/23/97 - Objet : Remboursement à la commune de Corcelles-lès-Cîteaux les frais de fonctionnement du périscolaire et du restaurant scolaire années 2019 à 2022.
- B/23/98 - Objet : Attribution du marché d'exploitation et maintenance des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- B/23/99 - Objet : Avenant n°2 à la convention relative à la construction et au fonctionnement du Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges – Autorisation de signature.
- B/23/100 - Objet : Budget Eau régie – Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
- B/23/101 - Objet : Budget Assainissement régie – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
- B/23/102 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
- B/23/103 - Objet : Budget Principal – Admission en non-valeur des créances de périscolaire.
- B/23/104 - Objet : Budget Déchets – Ouverture d'une ligne de trésorerie.
- B/23/105 - Objet : Budget Déchets – Ouverture d'une ligne de trésorerie – Annule et remplace B/23/104.

Bureau communautaire - Séance du 14 novembre 2023 :

- B/23/106 - Objet : Convention de groupement de commandes avec la commune de Nuits-Saint-Georges – Aménagement quartier Bas de Tortereau à Nuits-Saint-Georges.
- B/23/107 - Objet : Retrait de la délibération B/23/75 du 12 septembre 2023 concernant le marché de travaux de reconstruction intégrale de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle et retour à la délibération B/23/61 du 10 juillet 2023 B/23/61.
- B/23/108 - Objet : Contrats de reprise des matières fibreuses pour l'année 2023.
- B/23/109 - Objet : Fonds de concours pour travaux de la zone de stationnement du point d'apport volontaire (PAV) d'Agencourt.
- B/23/110 - Objet : Vente de bennes réformées de déchèterie.
- B/23/111 - Objet : Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Agrément d'une substitution dans la promesse de vente à SCCV ADPARK NUIITS SAINT GEORGES.

B/23/112 - Objet : ZAE les Terres d'Or III à Gevrey-Chambertin – Autorisation de signature d'une promesse de vente et acte authentique.
B/23/113 - Objet : Marché de travaux Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Modification n°1 au lot n° 2 Réseaux.
B/23/114 - Objet : Conventions d'occupation Saule Guillaume – Moto Club des Grands Crus et Cross Car.
B/23/115 - Objet : Création d'une convention de mise à disposition des locaux périscolaires et de restauration scolaire de la commune de Saulon-la-Rue à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
B/23/116 - Objet : Budget Assainissement régie – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
B/23/117 - Objet : Budget Eau régie – Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
B/23/118 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
B/23/119 - Objet : Pôle médical de Saulon-la-Chapelle – Fixation du loyer et rédaction du bail professionnel.
B/23/120 - Objet : Avenant n°1 au règlement intérieur de service relatif à la production, au transport, à la distribution de chaleur issue de la chaufferie collective à bois à Chamboeuf – Autorisation de signature.

Bureau communautaire - Séance du 05 décembre 2023 :

B/23/121 - Objet : Annulation de la délibération B/23/11 du 14 novembre 2023 – Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Agrément d'une substitution dans la promesse de vente à SAS ADPARK NUITS-SAINT-GEORGES.
B/23/122 - Objet : Modification du règlement du Fonds appel à projets tourisme entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme.
B/23/123 - Objet : Etude définition et de faisabilité du projet de développement de « La Voie du Tacot » des Hautes Côtes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges – Attribution du marché.
B/23/124 - Objet : Ecole de Musique Intercommunale – Convention avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM).
B/23/125 - Objet : Répartition des frais d'abattage d'arbres sur la commune de Noiron-sous-Gevrey le long du canal de la Cent Font et de la RD 996.
B/23/126 - Objet : Convention de mise à disposition de personnel de droit public du budget Principal au profit des Services Publics Industriels et Commerciaux d'Eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets.
B/23/127 - Objet : Convention de mise à disposition de personnel de droit privé du Service Public Industriel et Commercial d'Eau potable en régie au profit des Services Publics Industriels et Commerciaux d'eau potable en délégation et d'assainissement en régie et en délégation.
B/23/128 - Objet : Convention de mise à disposition de personnel de droit privé du Service Public Industriel et Commercial de gestion des déchets au profit des Services Publics Industriels et Commerciaux d'Eau potable et d'assainissement en régie et en délégation.

Délibérations des conseils communautaires 2023

Conseil communautaire - Séance du 24 janvier 2023 :

- C/23/01 - Objet : Accord sur le principe de la création d'un syndicat mixte ouvert en charge de l'approvisionnement en eau par la mobilisation de la ressource de la Boucle des Maillys.
- C/23/02 - Objet : Conditions de constitution de la commission de délégation du service public pour la concession de service public d'exploitation / gestion de deux établissements d'accueil du jeune enfant « La Coccinelle » et « les Loupiots ».
- C/23/03 - Objet : Transfert de compétence optionnelle au SICECO.
- C/23/04 - Objet : Adoption du schéma directeur vélo et de son plan de communication.
- C/23/05 - Objet : Approbation du Projet de territoire « Gevrey-Nuits Perspectives 2030 ».
- C/23/06 - Objet : Délibération autorisant le Président à passer une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial.
- C/23/07 - Objet : Modification temps de travail - Direction Enfance jeunesse.
- C/23/08 - Objet : Annulation de la délibération relative à la Taxe d'Aménagement.
- C/23/09 - Objet : Fixation des attributions de compensation de taxe professionnelle provisoires - Année 2023.

Conseil communautaire - Séance du 07 mars 2023 :

- C/23/10 – Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2023.
- C/23/11 - Objet : Budget principal - Compte de gestion 2022.
- C/23/12 - Objet : Budget principal - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/13 - Objet : Budget commun scolaire - Compte de gestion 2022.
- C/23/14 - Objet : Budget commun scolaire - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/15 - Objet : Budget Eau régie - Compte de gestion 2022.
- C/23/16 - Objet : Budget Eau régie - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/17 - Objet : Budget Eau DSP - Compte de gestion 2022.
- C/23/18 - Objet : Budget Eau DSP - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/19 - Objet : Budget Assainissement régie Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges - Compte de gestion 2022.
- C/23/20 - Objet : Budget Assainissement régie Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/21 - Objet : Budget Assainissement DSP Sud dijonnais - Compte de gestion 2022.
- C/23/22 - Objet : Budget Assainissement DSP Sud dijonnais - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/23 - Objet : Budget Déchets - Compte de gestion 2022.
- C/23/24 - Objet : Budget Déchets - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/25 - Objet : Budget ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » - Compte de gestion 2022.
- C/23/26 - Objet : Budget ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/27 - Objet : Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » - Compte de gestion 2022.
- C/23/28 - Objet : Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/29 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne » - Compte de gestion 2022.
- C/23/30 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne » - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/31 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux II « La Petite Champagne » - Compte de gestion 2022.
- C/23/32 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux II « La Petite Champagne » - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/33 - Objet : Budget ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » - Compte de gestion 2022.
- C/23/34 - Objet : Budget ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/35 - Objet : Budget Energie Chamboeuf - Compte de gestion 2022.
- C/23/36 - Objet : Budget Energie Chamboeuf - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/37 - Objet : Budget Transport - Compte de gestion 2022.
- C/23/38 - Objet : Budget Transport - Compte administratif 2022 et affectation du résultat.
- C/23/39 - Objet : Budget Energie Chamboeuf - Reversement des résultats constatés au 31 décembre 2022 à la commune de Chamboeuf.
- C/23/40 - Objet : Election de la commission de délégation de service public pour la concession d'exploitation / gestion de deux établissements d'accueil du jeune enfant « La Coccinelle » et « Les Loupiots ».
- C/23/41 - Objet : Etude de valorisation de la plaine de Cîteaux en lien avec l'outil Espace Naturel Sensible.
- C/23/42 - Objet : Modification tarifaire n°1 au marché de service de télécommunications - Lot n° 2 : téléphonie fixe et accès internet.

Conseil communautaire - Séance du 04 avril 2023 :

- C/23/43 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes des droits publics année 2023.
- C/23/44 - Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2023.
- C/23/45 - Objet : Taxe GEMAPI – Fixation du produit attendu pour l'exercice 2023.
- C/23/46 - Objet : Budget primitif Principal - Exercice 2023.
- C/23/47 - Objet : Service commun Secrétariat de mairie – Vote du forfait prévisionnel 2023.

C/23/48 - Objet : Direction technique – Vote des tarifs d'activités 2023.
 C/33/49 - Objet : Budget primitif Eau Régie – Exercice 2023.
 C/23/50 - Objet : Budget primitif Eau DSP – Exercice 2023.
 C/23/51 - Objet : Budget primitif Eau DSP – Exercice 2023.
 C/23/52 - Objet : Budget primitif Assainissement DSP Sud Dijonnais – Exercice 2023.
 C/23/53 - Objet : Budget primitif Déchets CC Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges – Exercice 2023.
 C/23/54 - Objet : Budget primitif ZAE Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » – Exercice 2023.
 C/23/55 - Objet : Budget primitif ZAE Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » – Exercice 2023.
 C/23/56 - Objet : Budget primitif ZAE Gilly-les-Cîteaux II « La Petite Champagne » – Exercice 2023.
 C/23/57 - Objet : Budget primitif ZAE Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » – Exercice 2023.
 C/23/58 - Objet : Budget primitif Transport – Exercice 2023.
 C/23/59 - Objet : Reprise et constitution d'une provision comptable pour créances douteuses - Année 2023.
 C/23/60 - Objet : Budget Service commun scolaire - Reversement des résultats constatés au 31 décembre 2022 aux communes adhérentes.
 C/23/61 - Objet : Modalité de répartition entre le budget principal et les budgets annexes des frais d'administration générale de la Communauté de communes - Année 2023.
 C/23/62 - Objet : Syndicat mixte du SCOT de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin - Remplacement d'un délégué communautaire.
 C/23/63 - Objet : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'EPIC-Office de Tourisme Gevrey-Nuits.
 C/23/64 - Objet : Approbation du Budget primitif 2023 de l'EPIC Office de Tourisme Gevrey-Nuits.
 C/23/65 - Objet : Présentation des indemnités des élus - Année 2022.
 C/23/66 - Objet : Actualisation du RIFSEEP à compter du 01/05/2023.
 C/23/67 - Objet : Modification temps de travail - Direction Enfance Jeunesse.
 C/23/68 - Objet : Création de 10 emplois non permanents « stagiaires BAFA » pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et recrutement en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) - Direction Enfance Jeunesse.
 C/23/69 - Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité - Direction Enfance Jeunesse.
 C/23/70 - Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'animateur principal de 2ème classe - Direction Enfance Jeunesse, CLAS.
 C/23/71 - Objet : Création de 4 emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité - Direction des affaires culturelles et sportives, service des sports.
 C/23/72 - Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'agent de maîtrise - Direction du patrimoine - Services techniques.
 C/23/73 - Objet : Modification du temps de travail d'un emploi permanent au grade d'agent de maîtrise principal à temps non-complet en un emploi permanent à temps complet - Accueil EFS.
 C/23/74 - Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe - Service commun Secrétariat de mairie.
 C/23/75 - Objet : Transformation d'un emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur en un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif (poste RH-012) - Service commun Secrétariat de mairie.

Conseil communautaire - Séance du 27 juin 2023 :

C/23/76 - Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges à la Conférence Entente Territoriale en vue de la réalisation et de l'exploitation d'un centre de tri des déchets recyclable.
 C/23/77 - Objet : Adoption des tarifs de la taxe de séjour au 1er janvier 2024.
 C/23/78 - Objet : Attribution de la concession de Délégation de Service Public pour la gestion / exploitation de deux EAJE « La Coccinelle » et « Les Loupiots ».
 C/23/79 - Objet : Approbation de la Convention Territoriale Globale 2023-2026 avec la Caisse d'Allocation Familiale de Côte d'Or.
 C/23/80 - Objet : Tarification Petite Enfance.
 C/23/81 - Objet : Règlement de la commission d'attribution des places en accueil régulier des Etablissements d'Accueil Jeune Enfant.
 C/23/82 - Objet : Avenant n°1 à la convention de partenariat relative au fonctionnement de la structure multi-accueil La Coccinelle.
 C/23/83 - Objet : Elections d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du comité de direction de l'Office de tourisme.
 C/23/84 - Objet : Modification des listes des commissions communautaires thématiques.
 C/23/85 - Objet : Mise en œuvre du télétravail au 1er septembre 2023.
 C/23/86 - Objet : Transformation de 4 emplois permanents, à temps complet, au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe en 4 emplois permanents, à temps complet, au grade d'agent de maîtrise – Promotion interne 2023.
 C/23/87 - Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe – France Services.
 C/23/88 - Objet : Création d'un emploi permanent à temps non-complet au grade de puéricultrice – Petite enfance.
 C/23/89 - Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe – Direction Enfance Jeunesse.
 C/23/90 - Objet : Recours à des contrats d'apprentissage.

Conseil communautaire - Séance du 26 septembre 2023 :

- C/23/91 - Objet : Retrait de la Communauté de communes du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNIA).
- C/23/92 - Objet : Convention avec Ingénierie Côte-d'Or Le Département (ICO).
- C/23/93 - Objet : Autorisation de signature de l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au Représentant de l'Etat.
- C/23/94 - Objet : Création d'un accueil de loisirs et restaurant périscolaire à Gevrey-Chambertin – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre.
- C/23/95 - Objet : Modification du temps de travail d'un emploi à temps non-complet – Service Assainissement.
- C/23/96 - Objet : Modification du temps de travail d'un emploi à temps complet – Ecole Intercommunale de Musique.
- C/23/97 - Objet : Modification du temps de travail d'un emploi à temps non-complet – Service Enfance.
- C/23/98 - Objet : Instauration d'une indemnité de salissure applicable aux salariés de droit privé rattachés à la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000.
- C/23/99 - Objet : Modification du temps de travail d'un emploi à temps non-complet – CLAS.
- C/23/100 - Objet : Modification du temps de travail de 3 emplois permanents à temps non-complet – CLAS.
- C/23/101 - Objet : Modification du temps de travail de 4 emplois permanents à temps non-complet – Direction de l'action culturelle et sportive – Ecole de Musique.
- C/23/102 - Objet : Transformation d'un emploi permanent à temps non-complet – Direction de l'action culturelle et sportive – Ecole de Musique.
- C/23/103 - Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et recrutement en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour la saison 2023-2024 – Direction Enfance Jeunesse.
- C/23/104 - Objet : Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres – Année 2023.
- C/23/105 - Objet : Fixation du montant définitif des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2023.
- C/23/106 - Objet : Budget Eau DSP – Décision Modificative n° 1/2023.
- C/23/107 - Objet : Budget Eau Régie – Décision Modificative n° 1/2023.
- C/23/108 - Objet : Budget Assainissement Régie – Décision Modificative n° 1/2023.
- C/23/109 - Objet : Budget Déchets – Décision Modificative n° 1/2023.
- C/23/110 - Objet : Budget Principal – Décision Modificative n° 1/2023.
- C/23/111 - Objet : Rapport d'activités 2022 de la Communauté de communes.
- C/23/112 - Objet : Motion relative à l'opposition au transfert des pouvoirs de police de la publicité aux Maires.

Conseil communautaire - Séance du 24 octobre 2023 :

- C/23/113 - Objet : Signature de la convention d'animation 2023 – 2024 du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur les bassins Tille – Vouge – Ouche avec les 11 EPCI partenaires.
- C/23/114 - Objet : Stratégie pour l'Insertion et l'Emploi Côte-d'Or (SIECO) – Autorisation de signature.
- C/23/115 - Objet : Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.
- C/23/116 - Objet : Rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité du service de l'eau, du service de l'assainissement et du service de collecte des déchets.
- C/23/117 - Objet : Modification des listes des commissions communautaires thématiques.
- C/23/118 - Objet : Attribution du marché d'assurance risques statutaires pour les agents affiliés à la CNRACL.
- C/23/119 - Objet : Attribution du marché de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/23/120 - Objet : Acquisition et maintenance d'un parc de matériels de reprographie multifonctions.
- C/23/121 - Objet : Marché de services de prestations internet, télécommunications fixes et mobiles.
- C/23/122 - Objet : Réactualisation du règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés en régie.
- C/23/123 - Objet : Modification du règlement de fonctionnement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).
- C/23/124 - Objet : Modification des tarifs des accueils péri et extrascolaires.
- C/23/125 - Objet : Modification du règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires.
- C/23/126 - Objet : Convention territoriale cadre MSA - Grandir en Milieu Rural (GMR).
- C/23/127 - Objet : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 et adoption du règlement budgétaire et financier – Modalité d'amortissement.
- C/23/128 - Objet : Clôture du budget Transport de personnes au 31 décembre 2023.

Conseil communautaire - Séance du 12 décembre 2023 :

- C/23/129 - Objet : Eau potable - Vote des tarifs 2024.
- C/23/130 - Objet : Assainissement - Vote des tarifs 2024
- C/23/131 - Objet : Redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères (REOMI) – Vote des tarifs 2024.
- C/23/132 - Objet : Service Déchets - Tarifs pour vente de matériel, services et pénalités à compter du 1er janvier 2024.

- C/23/133 - Objet : Actualisation du règlement de service déchets.
- C/23/134 - Objet : Présentation du schéma directeur des énergies renouvelables.
- C/23/135 - Objet : Modification des listes des commissions communautaires thématiques.
- C/23/136 - Objet : Instauration d'un règlement concernant la politique d'achat de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/23/137 - Objet : Attribution du marché de fourniture de carburants.
- C/23/138 - Objet : Attribution du marché de curage d'entretien et de curage des réseaux d'eaux usées, réseaux unitaires, postes de relevage et ouvrages spéciaux d'assainissement.
- C/23/139 - Objet : Prolongation du marché du 07 octobre 2017 concernant le traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/23/140 - Objet : Attribution du lot n°5 du marché de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/23/141 - Objet : Modification de la formule de révision du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin.
- C/23/142 - Objet : Concession de délégation de service public pour la gestion / exploitation de deux EAJE La Coccinelle et Les Loupiots – Autorisation signature d'un avenant n°1.
- C/23/143 - Objet : Création d'une convention de mise à disposition des EAJE La Coccinelle et Les Loupiots par la Fédération ADMR à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/23/144 - Objet : Modification des tarifs des accueils péri et extrascolaires – Annule et remplace délibération C/23/124 du 24 octobre 2023.
- C/23/145 - Objet : Modification du tableau des emplois – Avancements de grade 2023.
- C/23/146 - Objet : Budget Eau régie – Décision modificative n° 2/2023.
- C/23/147 - Objet : Budget Eau DSP – Décision modificative n° 2/2023.
- C/23/148 - Objet : Budget Assainissement régie – Décision modificative n° 2/2023.
- C/23/149 - Objet : Budget Assainissement DSP – Décision modificative n° 1/2023.
- C/23/150 - Objet : Budget Déchets – Décision modificative n° 2/2023.
- C/23/151 - Objet : Budget Transport – Décision modificative n° 1/2023.
- C/23/152 - Objet : Budget Principal – Décision modificative n° 2/2023.
- C/23/153 - Objet : MJC – Versement de l'acompte du 1er trimestre 2024 avant le vote du budget primitif 2024.
- C/23/154 - Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant les votes des budgets primitifs 2024.



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin
21700 Nuits-Saint-Georges